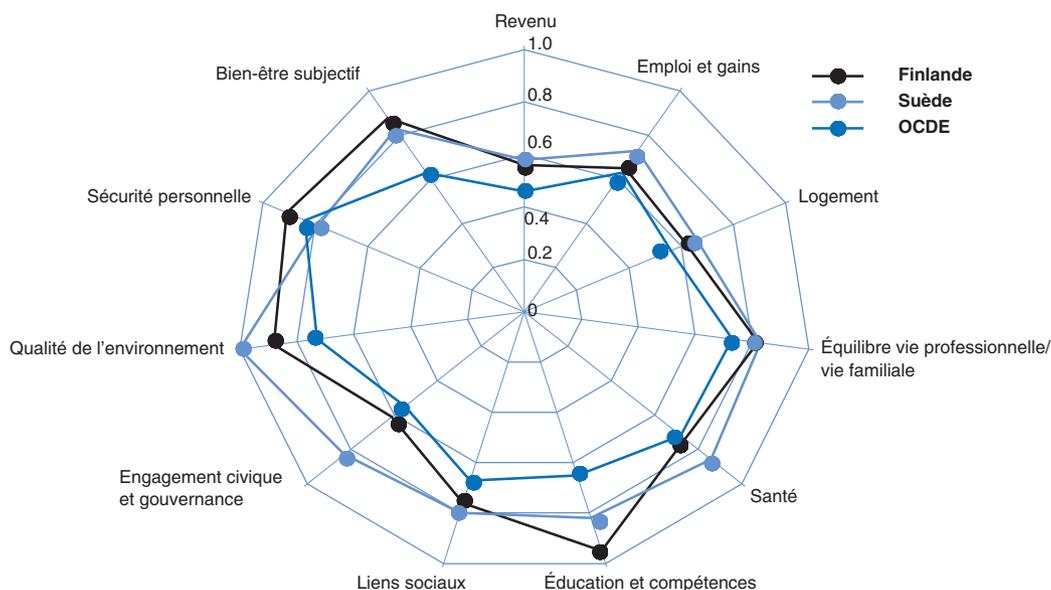


Évaluation et recommandations

- *L'activité se redresse lentement, mais les incertitudes restent importantes*
- *L'économie connaît une profonde restructuration*
- *Le secteur financier est solide, mais des vulnérabilités demeurent*
- *Un assainissement est justifié à moyen terme*
- *Réformes structurelles destinées à stimuler la croissance et à assurer la viabilité budgétaire à long terme*
- *Les conséquences économiques du vieillissement démographique*
- *Renforcer l'efficacité du secteur public*

Avant la crise financière et économique mondiale de 2008, la Finlande a connu plus d'une décennie de forte croissance de la production dont le moteur était le secteur de la haute technologie. Le pays est l'un des plus compétitifs au monde et ses résidents jouissent d'un niveau de bien-être élevé. Il est classé septième dans le rapport mondial sur le bonheur de 2013 (Helliwell et al., 2013) et obtient de meilleurs résultats que la moyenne de l'OCDE pour ce qui est de toutes les dimensions de l'indicateur du vivre mieux (graphique 1). L'inégalité de revenu est toujours l'une des plus faibles de la zone OCDE. L'intégration sociale contribue aux bons résultats mesurés en Finlande pour le bien-être subjectif, la sécurité personnelle, l'engagement civique, la gouvernance et les liens sociaux. Les emplois et les revenus sont proches de la moyenne de l'OCDE, malgré une faiblesse récente de la production, et l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale est satisfaisant. Les conditions de logement sont meilleures que la moyenne de l'OCDE, mais les ménages s'endettent lourdement pour financer leur habitation, ce qui accroît leur vulnérabilité et celle du système financier face à des chocs économiques. La qualité de l'environnement est très bonne et l'abondance des ressources naturelles, notamment les forêts, offrent un bon potentiel pour la croissance verte. L'éducation est excellente, même si la Finlande a un peu reculé dans les derniers classements du programme de suivi des acquis des élèves (PISA) (OECD, 2013a). La couverture des services de santé publique est large, même si la situation sanitaire est moyenne.

Graphique 1. **Le bien-être est relativement élevé en Finlande**¹



1. Chaque dimension du bien-être est mesurée par l'un des trois indicateurs de la série qui compose l'Indicateur du vivre mieux de l'OCDE. La moyenne des indicateurs normalisés est calculée avec des pondérations égales. Les indicateurs sont normalisés pour se situer entre 1 (niveau le plus élevé) et 0, sur la base de la formule suivante : $(\text{valeur de l'indicateur} - \text{valeur minimum}) / (\text{valeur maximum} - \text{valeur minimum})$.

Source : OCDE, *Comment va la vie ? 2013, Mesurer le bien-être*.

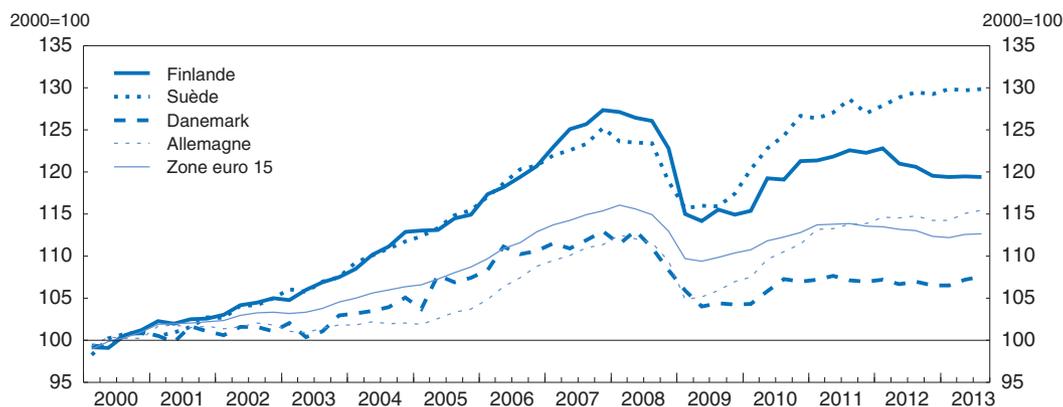
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932991375>

Néanmoins, les finances publiques sont soumises à des tensions du fait de l'augmentation des coûts liés au vieillissement et à la demande de services de santé, et du ralentissement de la croissance économique, attribuable en grande partie à des facteurs structurels comme la dégradation de la compétitivité et la contraction ressentie dans les secteurs de l'électronique et de la sylviculture. Des réformes des retraites et du secteur public sont donc nécessaires pour assurer la viabilité budgétaire à long terme, tout en maintenant la qualité des services publics. Les autorités ont récemment annoncé des réformes ambitieuses pour accroître la production potentielle et améliorer les finances publiques, réformes qui sont décrites ci-après.

L'activité se redresse lentement, mais les incertitudes restent importantes

La Finlande, qui avait obtenu des résultats meilleurs que la plupart des pays comparables pour ce qui est de la croissance du PIB depuis 2000, a été touchée très durement par la crise économique et financière de 2009. Elle a enregistré une double récession et la production est encore inférieure de 6 % environ à son pic de la fin de 2007 (graphique 2). Le PIB n'a que légèrement progressé depuis le deuxième trimestre de 2013 et la reprise devrait être lente (tableau 1). La demande étrangère reste peu dynamique et l'économie traverse une période de profonde restructuration. La faible croissance du revenu des ménages et le manque de confiance pèsent sur la consommation privée et l'investissement résidentiel, alors que la faible utilisation des capacités et les incertitudes font obstacle à l'investissement des entreprises. L'amélioration progressive de l'économie mondiale soutiendra la reprise, mais la vigueur de la croissance exigera des mesures d'innovation et des gains de compétitivité pour redresser les exportations et l'investissement.

Graphique 2. **La production est encore bien inférieure aux pics précédents**
PIB réel



Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932991394>

Le chômage, tel que mesuré dans l'enquête internationalement comparable sur la population active, n'a augmenté que modérément compte tenu du recul de la production, et le chômage de longue durée a été maîtrisé (graphique 3, parties A et B). Néanmoins, l'emploi a chuté et le chômage recensé progresse (graphique 3, partie C). La divergence des tendances du chômage ressortant des données des bureaux de l'emploi et de celles de l'enquête sur la population active amène à penser que le nombre de travailleurs découragés a augmenté, la définition de la recherche active d'un emploi étant plus restrictive dans

Tableau 1. **Indicateurs et prévisions macroéconomiques**
Variation annuelle en pourcentage, prix en volume (2000)

	2010 Prix courants (milliards EUR)	2011	2012	2013	2014	2015
PIB	179	2.8	-1.0	-1.3	1.1	1.9
Consommation privée	99	2.5	0.3	-0.6	0.6	1.4
Consommation publique	44	0.5	0.5	-0.5	-0.2	0.7
Formation brute de capital fixe	34	5.7	-1.0	-3.7	-1.4	2.6
Logement	12	5.0	-4.0	-0.9	0.6	2.3
Entreprises	17	7.1	0.3	-5.9	-2.8	3.4
Secteur public	4	2.6	1.7	-1.8	-1.3	0.0
Demande intérieure finale	177	2.6	0.1	-1.2	0.1	1.4
Formation de stocks ¹	-1	0.0	0.0	0.0	0.8	0.1
Demande intérieure totale	176	2.5	0.4	-1.1	0.8	1.5
Exportations de biens et de services	72	2.8	-0.2	0.7	3.8	4.8
Importations de biens et de services	70	6.2	-0.7	-2.4	4.1	3.6
Exportations nettes ¹	2	-1.3	0.2	1.3	-0.1	0.5
Autres indicateurs (taux de croissance, sauf indication contraire)						
Revenu national brut	151	1.8	-1.5	-1.3	1.1	1.9
PIB potentiel	..	0.8	1.0	1.0	1.1	1.4
Écart de production ²	..	0.1	-1.7	-3.6	-3.4	-2.9
Emploi	..	1.1	0.4	-0.8	-0.1	0.6
Taux de chômage ³	..	7.8	7.7	8.2	8.3	8.0
Indice implicite des prix du PIB	..	2.7	2.9	1.7	1.6	1.8
Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC)	..	3.3	3.2	2.2	2.2	1.8
IHPC de base	..	1.8	2.1	1.8	1.8	1.5
Taux d'épargne des ménages, net ⁴	..	1.3	1.1	1.9	1.2	0.5
Balance commerciale ⁵	..	-0.8	-1.0	0.2	-0.3	0.2
Balance des opérations courantes ⁵	..	-1.5	-1.8	-0.7	-1.0	-0.5
Solde financier des administrations publiques ⁵	..	-1.0	-2.2	-2.5	-2.3	-1.8
Besoins de financement sous-jacent des administrations publiques ²	..	-0.9	-1.4	-0.8	-0.6	-0.4
Solde primaire sous-jacent des administrations publiques ²	..	-1.1	-1.5	-0.8	-0.6	-0.4
Dette publique brute (Maastricht) ⁵	..	49.2	53.6	56.4	60.0	62.7
Dette nette des administrations publiques ⁵	..	-54.2	-55.4	-52.5	-48.7	-45.1
Taux du marché monétaire à trois mois, moyenne	..	1.4	0.6	0.2	0.1	0.3
Rendement des obligations d'État à dix ans, moyenne	..	3.0	1.9	1.9	2.3	2.8

1. Contribution aux variations du PIB réel.

2. En pourcentage du PIB potentiel.

3. En pourcentage de la population active.

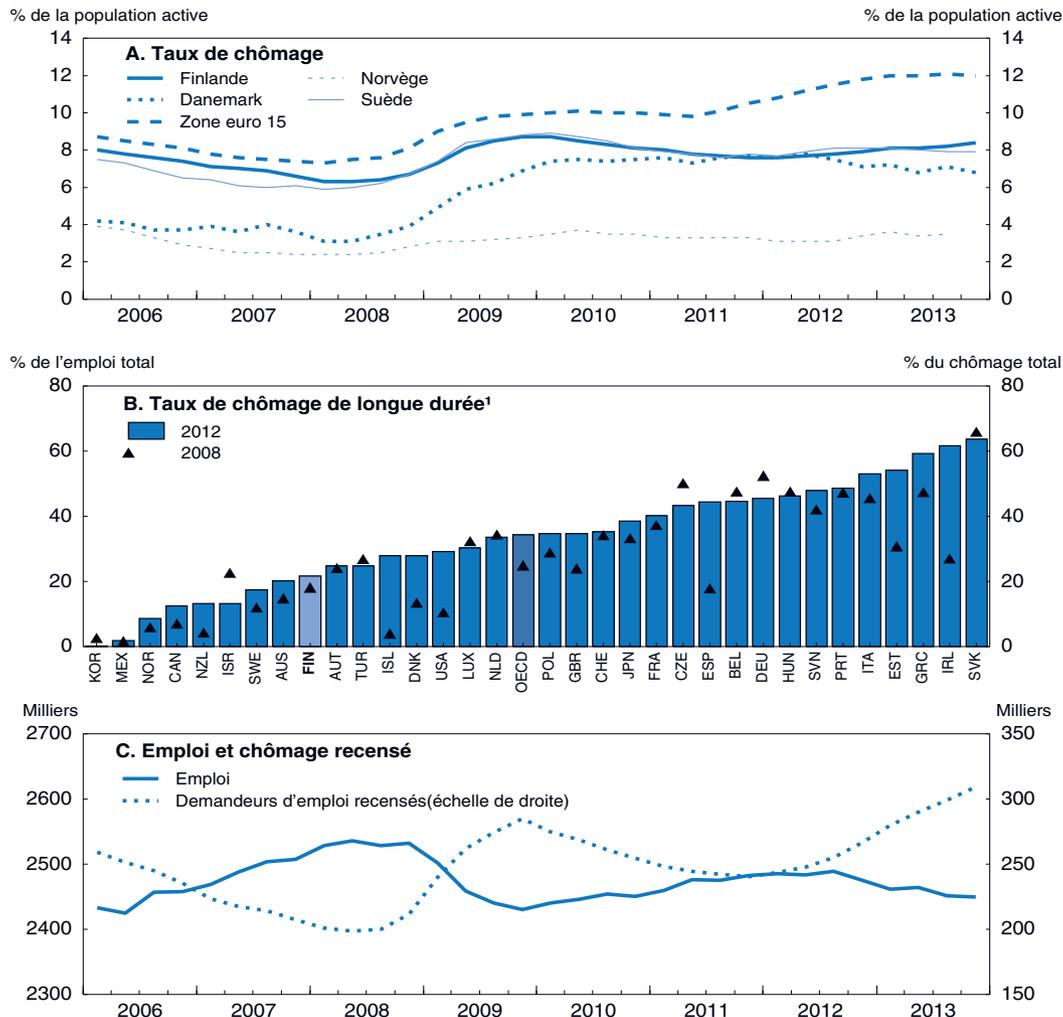
4. En pourcentage du revenu disponible des ménages.

5. En pourcentage du PIB.

Source : Mise à jour, fondée sur les données des comptes nationaux publiées à la fin janvier 2014, des prévisions présentées dans les *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 94 et Eurostat.

l'enquête. La progression du chômage a été limitée par des politiques actives du marché du travail relativement efficaces, bien que ces politiques puissent être encore améliorées pour ce qui est de l'incitation au travail et des délais d'activation (OECD, 2012a et 2013c). Une modification de la structure de la production au détriment d'activités manufacturières à forte productivité et en faveur de services à faible productivité a aussi conduit à des pertes de production supérieures aux pertes d'emploi. La contraction de l'offre de main-d'œuvre et l'augmentation de la part des secteurs à faible productivité se sont conjuguées à une faible croissance du stock de capital, imputable au bas niveau de l'investissement ces dernières années, pour réduire la croissance de la production potentielle. La reprise s'en trouvera ralentie et affaiblie.

Graphique 3. Le marché du travail a relativement bien résisté



1. Durée du chômage supérieure à une année. Les données de l'OCDE concernent une moyenne pondérée.
 Source : Base de données des statistiques de l'OCDE sur l'emploi et le marché du travail, Statistique Finlande, ministère de l'Emploi et de l'Économie et Eurostat.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932991413>

De fortes incertitudes extérieures comme intérieures pèsent sur les perspectives. En tant que petite économie ouverte, la Finlande est vulnérable face à un fléchissement de la demande mondiale, mais aussi à un ralentissement de l'activité, notamment en Russie et dans les autres pays nordiques. La reprise dans la zone euro est encore hésitante et pourrait souffrir d'évolutions négatives dans les pays vulnérables ainsi que d'un accord insuffisant entre les États membres de l'Union européenne sur les mécanismes de résolution de crise (OCDE, 2013d). Si le bas niveau des taux d'intérêt est bénéfique dans le contexte actuel d'atonie de l'activité, il comporte aussi des risques importants. De faibles revenus d'intérêt affaiblissent la rentabilité des banques et pourraient les conduire à prendre plus de risques, en les rendant plus tributaires des recettes du courtage et des placements. Les emprunteurs pourraient sous-estimer la charge que représente la hausse des remboursements une fois que les taux d'intérêt augmentent, accumuler une dette

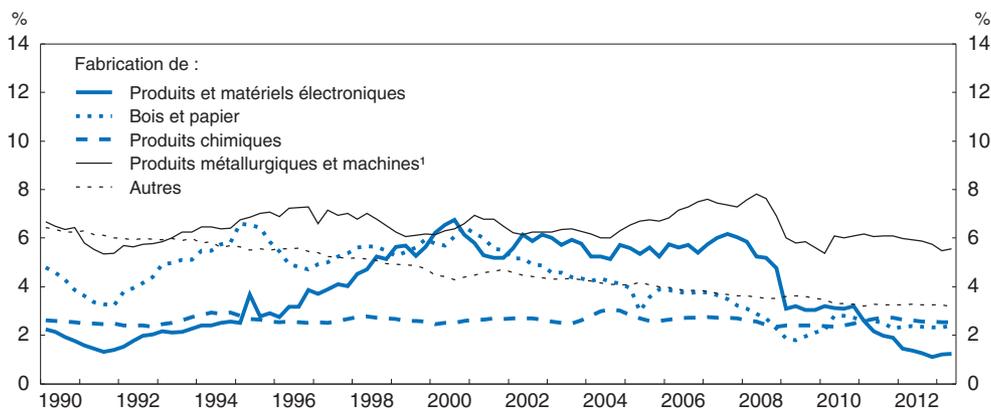
excessive et faire grimper les prix des actifs. La faiblesse de l'activité accroît aussi le risque de crédit, bien que les faillites et les prêts non performants aient été jusqu'ici limités. Une reprise économique induite par les connaissances et l'innovation paraît tout à fait possible compte tenu du haut niveau de qualification de la population active et du climat des affaires favorable. Cependant, une croissance plus lente que prévu des entreprises en création ou récemment créées pèserait sur la productivité et le niveau de vie. À l'inverse, une amélioration de la performance à l'exportation, à mesure que l'économie se restructure et que la compétitivité des coûts s'améliore, pourrait affermir la reprise. Un rebond plus vigoureux que prévu de l'économie mondiale améliorerait également les perspectives de l'économie finlandaise.

L'économie connaît une profonde restructuration

Les secteurs de croissance n'ont pas compensé les pertes dans le secteur électronique et la sylviculture

Le secteur de l'électronique s'est effondré, et il ne représentait récemment que 1 % de la valeur ajoutée totale contre 6 % en 2007, sous l'effet de la chute de Nokia sur le marché de la téléphonie mobile. L'érosion de la production de bois et de papier a été plus progressive, mais de même ampleur (graphique 4). Les secteurs de la chimie et de la métallurgie ont mieux résisté, mais n'ont pas été en mesure de compenser les pertes enregistrées dans le secteur électronique et la sylviculture. Les services n'ont pas compensé le recul de la production et des exportations dans le secteur manufacturier.

Graphique 4. La part des produits électroniques et forestiers dans la production s'est effondrée



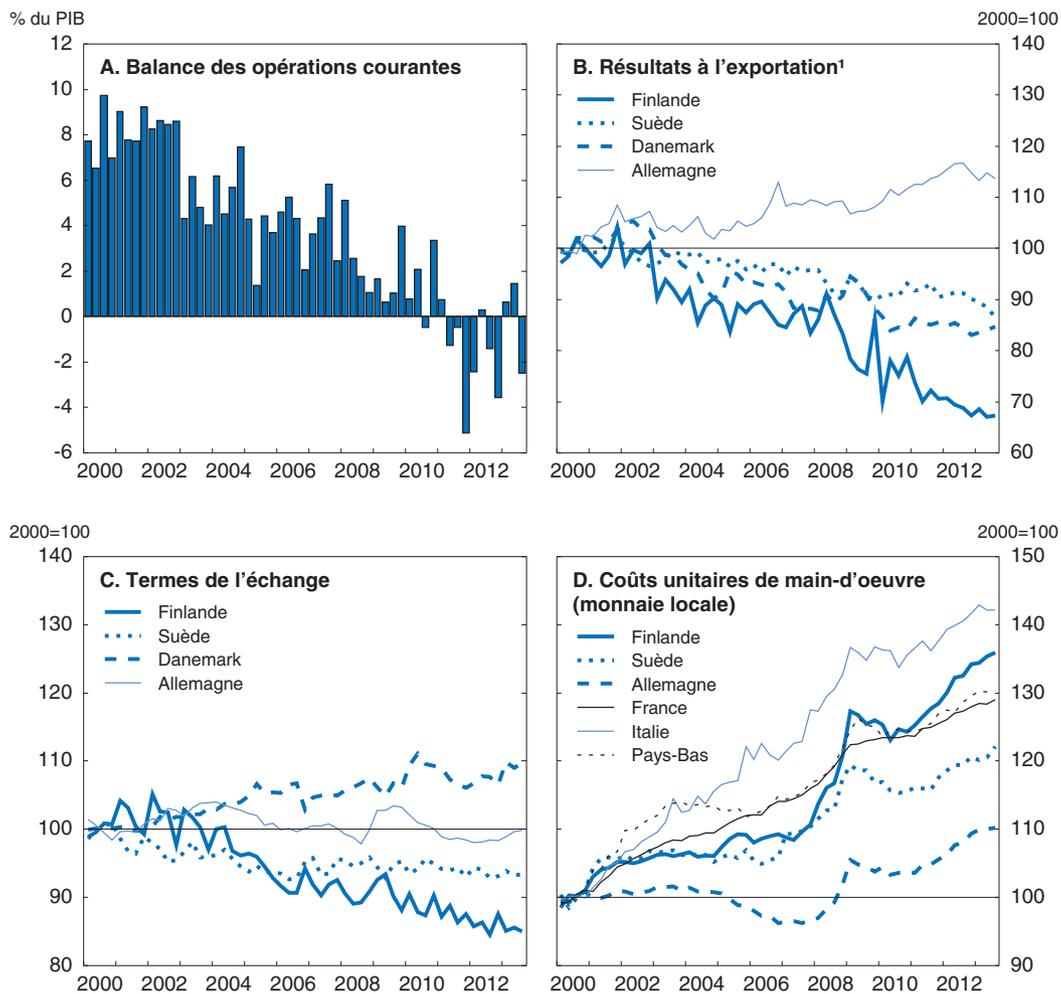
1. À l'exclusion des produits électroniques et électriques.

Source : Statistique Finlande.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932991432>

La balance des opérations courantes de la Finlande a basculé dans le rouge après presque deux décennies d'excédents (graphique 5, partie A). La dégradation des résultats à l'exportation de la Finlande résulte essentiellement du recul de la compétitivité hors coût, en particulier dans le secteur des produits électroniques (graphique 5, partie B). La détérioration des termes de l'échange, liée à la baisse des prix des produits électroniques, a aussi contribué à l'affaiblissement de la balance commerciale (graphique 5, partie C). La compétitivité-prix s'est aussi érodée, les coûts unitaires de main-d'œuvre augmentant plus vite que dans beaucoup d'autres pays européens depuis 2000 (graphique 5, partie D).

Graphique 5. La compétitivité s'est érodée



1. Ratio des exportations aux marchés d'exportation (moyenne pondérée par les échanges des importations des partenaires commerciaux). Une diminution indique une perte de parts de marché à l'exportation.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932991451>

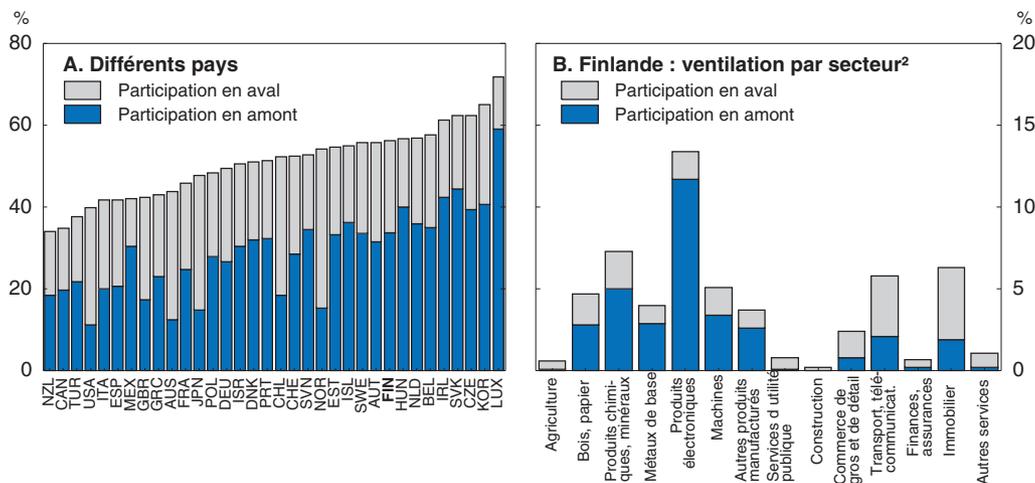
Cependant, le dernier accord entre partenaires sociaux, qui prévoit des hausses modérées des salaires au cours des deux prochaines années, aura un impact positif sur la compétitivité-coût, ce qui contribuera à la reprise des exportations.

L'enjeu pour la Finlande est de continuer à bénéficier de l'intégration dans les chaînes de valeur mondiales

La fragmentation de la production de biens et de services dans les chaînes de valeur mondiales (CVM) s'est accentuée au cours de la dernière décennie (OCDE, 2013e). L'intégration dans les CVM offre des possibilités énormes de génération de recettes grâce à l'exploitation de l'avantage compétitif dans des domaines spécifiques. La Finlande a tiré parti d'une bonne intégration dans les CVM électroniques entre la fin des années 90 et une date récente. En 2009, dernière année pour laquelle on dispose de données, près de 15 % des exportations finlandaises étaient associées à la participation aux CVM électroniques (graphique 6). Mais, compte tenu de la contraction du secteur de l'électronique depuis lors,

Graphique 6. La Finlande a été bien intégrée dans les chaînes de valeur mondiales¹

En pourcentage des exportations brutes, 2009



1. La participation en amont désigne l'utilisation de produits intermédiaires étrangers dans les exportations d'un pays alors que la participation en aval correspond à l'utilisation par d'autres pays des intrants d'un pays dans leurs exportations.

2. En pourcentage des exportations finlandaises totales.

Source : Base de données OCDE-OMC sur le commerce en valeur ajoutée.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932991470>

de nouvelles possibilités de participation aux CVM doivent être trouvées pour relancer la croissance de la production et les exportations. Si les secteurs traditionnels, comme les produits chimiques et les métaux, sont déjà bien intégrés dans les CVM, les évolutions dans de nouveaux domaines, comme les jeux électroniques, les biotechnologies et la biomédecine et les technologies vertes, sont prometteuses.

Les CVM entraînent une augmentation de la spécialisation et, partant, de la productivité au niveau mondial. Mais ces évolutions peuvent conduire à une plus grande instabilité de la production et à des coûts d'ajustement élevés, à mesure que la demande se déplace et que les activités se relocalisent entre les pays. Les politiques ont un rôle crucial à jouer dans le lissage des ajustements (OECD, 2013e). Grâce à de solides filets de protection sociale, un système d'enseignement remarquable et des politiques actives du marché du travail bien développées, la Finlande est bien placée pour tirer parti des avantages des CVM, tout en réduisant le plus possible leurs effets négatifs. Les autorités sont en train de revoir la législation afin de renforcer la concurrence sur les marchés nationaux de biens et de services (Ministry of Finance, 2013), ce qui devrait stimuler l'innovation et accroître ainsi les possibilités de participation des entreprises finlandaises aux CVM.

L'innovation et la croissance verte sont encouragées, mais une marge d'amélioration existe

En 2013, la Finlande a consacré environ 3½ pour cent de son PIB à la recherche-développement, ce qui est l'un des niveaux les plus élevés de l'OCDE. Plus de deux tiers des activités sont financées par le secteur privé, même si l'on a observé récemment un repli des dépenses de R-D dans le secteur de l'électronique. Selon l'indice de compétitivité mondiale du Forum économique mondial 2012-13, la Finlande se classe au troisième rang, derrière la Suisse et Singapour, et devant les autres pays nordiques (Schwab, 2013).

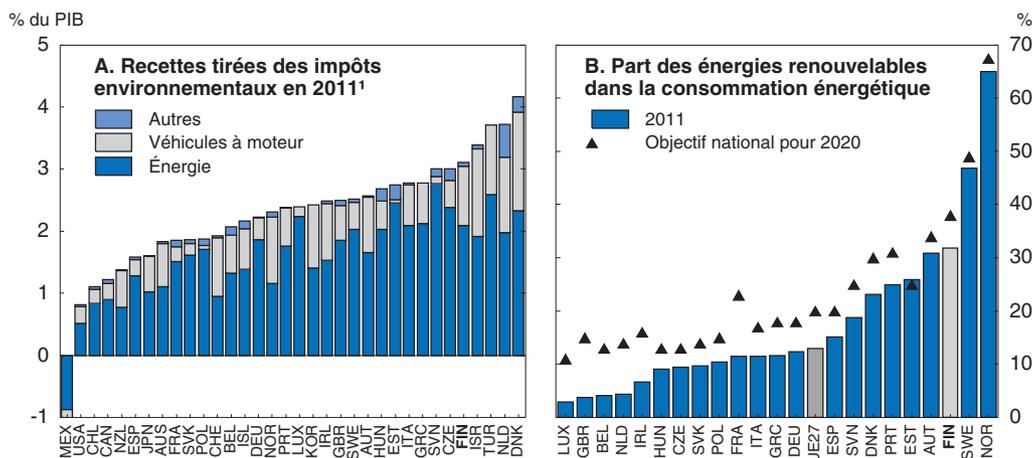
Néanmoins, il est encore possible de prendre d'autres mesures propices à la croissance, comme souligné dans l'*Étude économique* de 2012, même en tenant compte des progrès accomplis au cours des deux dernières années (voir l'annexe). Parmi les actions possibles à cet égard, on peut citer les mesures visant à rationaliser les aides à la R-D, à améliorer l'enseignement supérieur grâce à une affectation des ressources fondées davantage sur les performances, et à doper la productivité en ouvrant davantage à la concurrence des secteurs tels que les services de santé, les industries de réseaux et le commerce de détail (OCDE, 2012a).

Le secteur public contribue à financer l'innovation, essentiellement par le biais de l'organisme finlandais de financement de la technologie et de l'innovation (Tekes). Ce financement par projets pourrait être moins efficace pour promouvoir l'innovation dans les technologies vertes qu'il ne l'a été dans les technologies de l'information et des communications, car les secteurs de croissance peuvent être plus difficiles à identifier. L'aide apportée récemment par Tekes aux secteurs du climat et de l'énergie semble avoir eu peu d'incidence jusqu'ici sur la performance en termes de valeur ajoutée, bien que plus de temps soit sans doute requis pour une évaluation complète (National Audit Office, 2011). En outre, les entreprises soutenues par les autorités tendent à rester tributaires de cette aide. Ces problèmes pourraient, cependant, être atténués par l'augmentation prévue de la part des prêts par rapport aux dons dans les financements de Tekes (Ministry of Finance, 2013a). Une évaluation attentive des projets est aussi indispensable pour assurer l'allocation efficace des fonds publics. Le développement des marchés de capital-risque réduit la nécessité de financements publics, lesquels devraient être essentiellement ciblés sur les activités générant des externalités positives, comme la recherche fondamentale, l'éducation et la recherche en amont, où les importantes incertitudes limitent l'offre de financements privés. Des politiques verticales de soutien à la R-D peuvent infléchir l'orientation de l'innovation en faveur de la croissance verte, facilitant ainsi les retombées en termes de connaissances et prenant en compte les externalités environnementales. Mais on peut craindre qu'un ciblage nécessairement étroit n'amène à négliger des domaines d'innovation non envisagés. Il semble donc souhaitable de compléter le soutien vertical par des mesures horizontales.

La Finlande, comme les autres pays nordiques, a placé l'atténuation des changements climatiques et la croissance verte au premier rang de ses priorités. Pour encourager l'efficacité énergétique, les autorités utilisent plusieurs instruments du côté de la demande et de l'offre, qui complètent la législation de l'UE (Dreblow et al., 2013). On peut citer, en particulier, les taxes sur l'énergie, qui sont fondées sur le contenu en énergie, le CO₂ et les émissions de particules, suivant la meilleure pratique internationale. Ces taxes ont été augmentées progressivement et sont élevées par rapport à ce qui est le cas dans les autres pays de l'OCDE (graphique 7, partie A). Des tarifs d'achat de l'électricité produite à partir de l'énergie renouvelable ont été introduits en 2011. La part de l'énergie renouvelable dans la production énergétique globale est d'environ un tiers, soit l'une des plus élevées de l'OCDE, et la Finlande va probablement atteindre son objectif ambitieux de la porter à 38 % d'ici à 2020 (graphique 7, partie B). Le pourcentage minimal de biocarburants obligatoire dans les carburants utilisés dans les transports devrait passer des 6 % actuels à 20 % en 2020.

Un groupe de travail dirigé par le ministère des Finances a identifié, essentiellement dans les secteurs de l'énergie, des transports et de l'agriculture, des subventions à la production représentant entre 2.7 et 4.5 milliards EUR, qui peuvent accentuer les pressions environnementales (Hyyrynen, 2013; Ministry of Finance, 2013b). Cette évaluation est très

Graphique 7. Les politiques encouragent la croissance verte



1. Les données pour l'Australie et la Pologne concernent 2010. Au Mexique, les prix à la consommation sur les carburants automobiles sont maintenus plus ou moins constants, malgré d'importantes variations des prix du marché mondial. Les années où les prix du marché mondial sont élevés, le droit d'accise sur les carburants se transforme en subvention, égale à 1 % du PIB en 2011.

Source : Eurostat et base de données OCDE/AIE sur les instruments de la politique environnementale.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932991489>

utile et devrait donner lieu à l'élimination progressive des subventions dommageables lorsque c'est possible, eu égard aux incidences plus larges sur le plan socio-économique et sur celui de la compétitivité. La diminution des subventions agricoles et énergétiques se heurte au fait que ces subventions sont influencées par les politiques de l'UE, notamment la politique agricole commune et le système d'échange de quotas d'émissions, et qu'une action commune doit avoir été convenue avant toute intervention, même si une action nationale est également possible. Les avantages de réductions des subventions dans le secteur de l'énergie seraient d'autant plus grands que ces réductions sont coordonnées au niveau de l'UE et au niveau mondial.

Si la tarification des externalités environnementales par le biais d'impôts ou de permis d'émissions, ainsi que de réglementations adéquates, est une condition préalable indispensable à la croissance verte, elle n'est pas suffisante. La plupart des technologies propres en sont encore à leurs balbutiements. Le secteur des technologies vertes se développe rapidement et les applications ayant une large incidence socio-économique tirent parti de l'avantage comparatif de la Finlande dans le secteur forestier et de la haute technologie. Par exemple, l'énergie ligneuse représente plus de la moitié de la consommation énergétique de la Carélie du Nord. Dans l'environnement particulier de cette région reculée, l'énergie ligneuse durable peut concurrencer les sources conventionnelles en termes de coûts et d'efficacité. En outre, les énergies renouvelables contribuent sensiblement à la croissance et à l'emploi dans la région. Parmi les avantages supplémentaires figurent la baisse des coûts de chauffage et l'amélioration de la sécurité énergétique. Le renforcement de la compétitivité dans l'industrie forestière et la fabrication de machines sylvicoles génère aussi des possibilités d'expansion internationale et d'intégration dans les CVM (OCDE, 2012b).

L'industrie forestière nationale connaissant des difficultés structurelles suite au déclin du marché mondial du papier et au renforcement de la concurrence internationale, la bioénergie est considérée comme une possibilité de reconversion prometteuse. À titre

d'illustration, une grande compagnie forestière est en train de construire une bio-raffinerie, qui produira du biodiesel à base de bois à l'échelle industrielle. Cette installation qui devrait être achevée en 2014 n'est pas tributaire de subventions de l'État. Les biocarburants de deuxième génération ne concurrencent pas la production alimentaire et devraient avoir un meilleur rendement énergétique et mieux préserver les équilibres environnementaux que ceux de première génération. Ils faciliteront vraisemblablement beaucoup le passage du secteur des transports à des sources d'énergie plus durables à moyen terme, bien que des enjeux techniques et économiques majeurs demeurent (Eisentraut, 2010).

La Finlande est à la pointe de l'innovation dans les technologies propres, se classant au quatrième rang de l'indice de Cleantech Innovation pour 2012 (Knowles et al., 2012). Néanmoins, son avantage révélé dans les technologies environnementales se situe à peu près à la moyenne de l'OCDE, malgré une forte position relative dans la gestion environnementale, notamment des ressources en eau et des déchets (OECD, 2012c). Pour accélérer la transition vers une croissance verte, les autorités ont lancé un programme ambitieux destiné à encourager l'innovation verte, en partenariat avec des parties prenantes publiques et privées. Les technologies propres offrent d'importantes possibilités d'encourager la croissance économique, de doper les exportations et de créer des emplois. Le chiffre d'affaires de ce secteur en Finlande atteint déjà environ 25 milliards EUR – soit à peu près l'équivalent de celui de l'industrie forestière – et le programme Cleantech vise à le porter à 50 milliards EUR d'ici à 2020. La Finlande est à la pointe en matière d'efficacité énergétique, de procédés industriels propres et de bioénergie. Plus de 60 % des entreprises finlandaises du secteur des technologies propres génèrent plus de la moitié de leur chiffre d'affaires à l'étranger et la part de la Finlande sur le marché mondial des technologies propres est d'environ 1 %, contre une part du PIB mondial de 0,4 %. Le secteur emploie environ 50 000 personnes et l'objectif est de créer à peu près le même nombre d'emplois d'ici à 2020.

Recommandations relatives à l'innovation et à la croissance verte

Principales recommandations

- Continuer à soutenir l'innovation en utilisant une approche de large portée. Surveiller l'incidence des financements publics directs afin d'assurer une allocation efficace des ressources et soutenir en priorité les activités générant des externalités positives, comme la recherche fondamentale et l'éducation.
- Supprimer progressivement les subventions néfastes pour l'environnement, en tenant compte des effets plus larges sur le plan socio-économique et sur celui de la compétitivité.

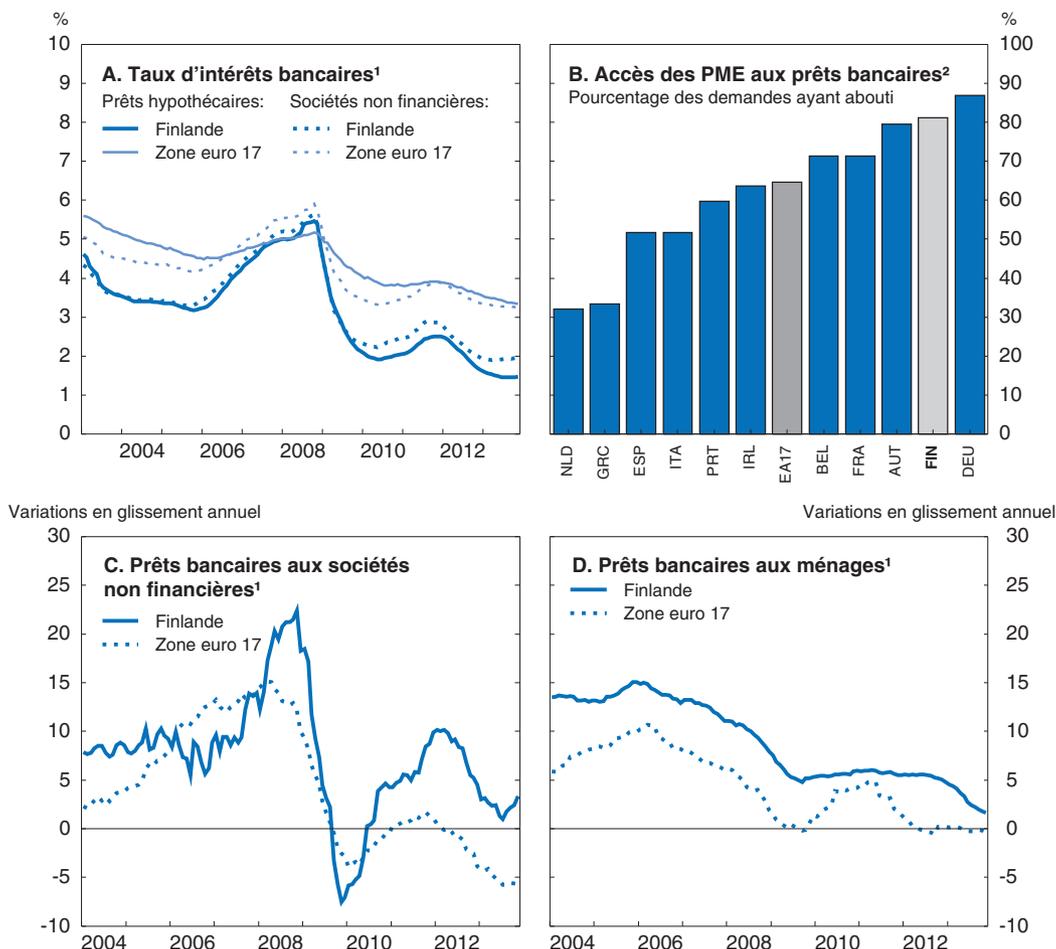
Autres recommandations

- Continuer à utiliser la fiscalité pour limiter les émissions de carbone et les autres externalités environnementales.

Le secteur financier est solide, mais des vulnérabilités demeurent

Le secteur financier s'est révélé très résistant dans le difficile contexte de ces dernières années, et les conditions de financement sont très accommodantes. Les taux d'intérêt sur les prêts aux entreprises et les prêts hypothécaires sont à des niveaux historiquement bas (graphique 8, partie A). En outre, bien que les critères d'octroi de crédit

Graphique 8. Les conditions financières sont accommodantes, mais la croissance du crédit est atone



1. Encours des établissements monétaires et financiers.

2. Pourcentage des petites et moyennes entreprises ayant demandé des prêts bancaires au cours des six mois précédents et ayant reçu l'ensemble des financements qu'elles demandaient. Étude réalisée entre avril et septembre 2013.

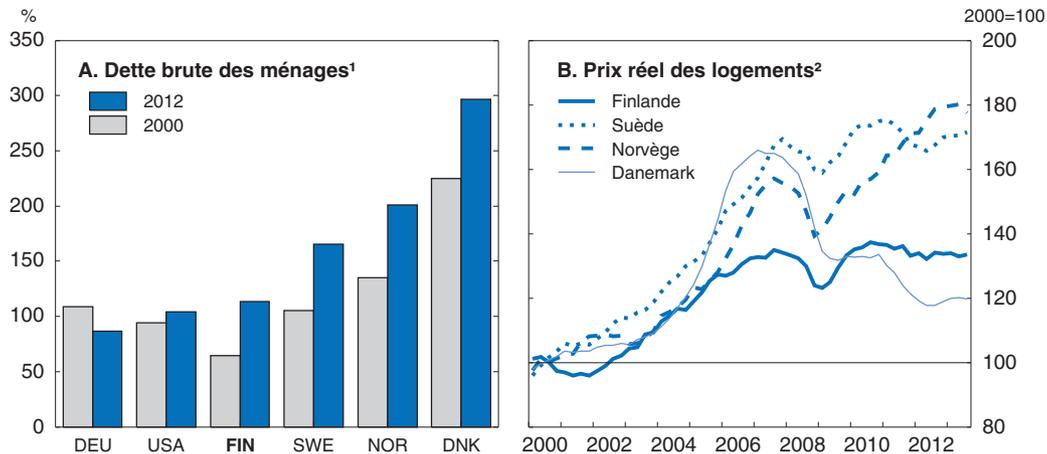
Source : Banque centrale européenne.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932991508>

aient été durcis quelque peu récemment, l'accès aux prêts bancaires des petites et moyennes entreprises est plus facile que dans la plupart des autres pays de la zone euro (graphique 8, partie B). Cependant, la croissance du crédit aux entreprises reste peu marquée, car la faiblesse de l'investissement et l'incertitude grandissante limitent la demande de prêts et les grandes entreprises ont eu tendance à remplacer les crédits bancaires par des émissions d'obligations pour les financements à long terme (graphique 8, partie C).

La croissance du crédit aux ménages est maintenant elle aussi modeste (graphique 8, partie D). Malgré tout, la dette des ménages s'est accrue rapidement au cours de la dernière décennie, même si elle reste encore assez modérée par rapport aux autres pays nordiques (graphique 9). Les prix des logements se sont sensiblement accrues au début des années 2000, mais ils sont restés à peu près stationnaires depuis lors et ne semblent pas s'écarter beaucoup des fondamentaux (André et García, 2012). Les risques associés à un niveau particulier d'endettement sont difficiles à déterminer, car ils dépendent d'un

Graphique 9. La dette brute des ménages et les prix des logements ont eu tendance à grimper



1. Total des passifs financiers (hors produits dérivés, actions et autres fonds propres) en pourcentage du revenu disponible brut
2. Corrigé par le déflateur de la consommation privée.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932991527>

certain nombre de facteurs, en particulier la volatilité de l'économie, le niveau et la nature des actifs concernés, la sensibilité du service de la dette aux taux d'intérêt et la répartition de la dette entre les ménages. Étant une petite économie ouverte, la Finlande est vulnérable aux chocs extérieurs. Le patrimoine financier des ménages finlandais n'est pas très élevé, et les primo-accédants n'ont souvent qu'un apport personnel limité dans leur logement. En mai 2012, la quotité de prêt était supérieure à 90 % pour plus de la moitié des primo-accédants et supérieure à 90 % pour plus de 40 % d'entre eux (FIN-FSA, 2012). La plupart des prêts sont assortis de taux d'intérêt variables, ce qui expose les ménages à des risques en cas de forte hausse des taux. Les pouvoirs publics réduisent la déductibilité fiscale des taux d'intérêt hypothécaires, rendant les emprunts moins attrayants. Pour l'instant, l'autorité de surveillance ne peut que formuler une recommandation sur le plafonnement des quotités de prêts hypothécaires, mais n'a pas le pouvoir juridique d'imposer un plafonnement obligatoire. Les conditions actuelles du marché du logement n'appellent pas une action immédiate, mais l'autorité de surveillance devrait avoir la possibilité de recourir à des instruments macroprudentiels comme les limites à la quotité de prêt si l'accumulation de la dette s'accélère (conformément aux recommandations formulées dans la Directive européenne IV sur les exigences de fonds propres, qui est entrée en vigueur en 2013). Dans ce cas, les pondérations des risques pour les prêts hypothécaires dans le calcul des besoins de fonds propres pourraient aussi être accrues, comme elles l'ont été en Norvège et en Suède. En outre, les pratiques en matière de sûretés et la mise au point de nouveaux produits devraient être suivies de près afin d'éviter un assouplissement excessif des critères de crédit et la prolifération de produits à haut risque, comme cela est arrivé ces dernières années avec les prêts à amortissement différé au Danemark (OECD, 2014).

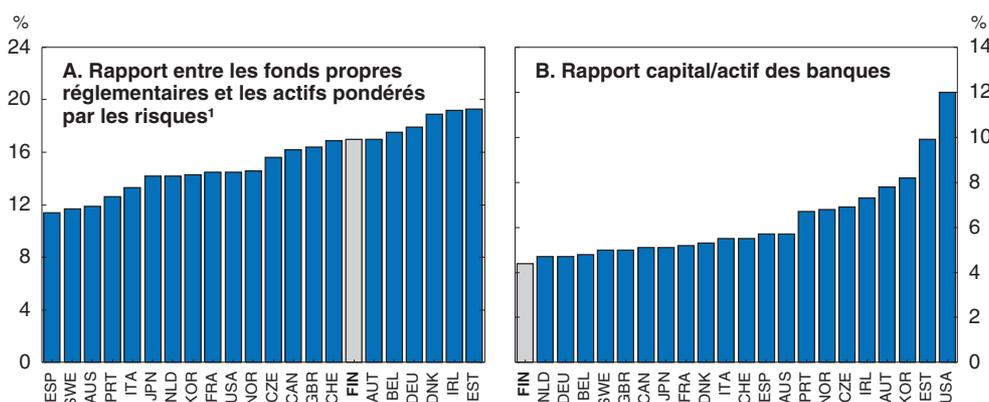
Le secteur bancaire, où dominent des établissements des autres pays nordiques, est assez grand, concentré, interconnecté et tributaire des financements de marché étrangers. Les actifs bancaires totaux représentent près de trois fois le PIB. Les cinq premières banques détiennent une part de marché d'environ 80 % et certaines d'entre elles sont très

endettées. D'après les estimations de l'OCDE de la « distance par rapport au défaut » en 2011, les risques sont modérés, mais ils peuvent évoluer rapidement (Blundell-Wignall et Roulet, 2013).

Le rôle dominant des établissements financiers d'importance systémique en Finlande appelle un dispositif strict de réglementation et de supervision, comme celui qui est en place depuis la crise du début des années 90 et qui a permis à la Finlande d'éviter des problèmes majeurs durant les turbulences financières mondiales récentes. Cependant, à mesure que les structures financières et bancaires évoluent, la réglementation et la supervision doivent s'adapter. Le ratio de fonds propres réglementaire pondéré par les risques des banques finlandaises est élevé (graphique 10, partie A), mais le ratio global capital/actif des banques est faible comparé à celui d'autres pays de l'OCDE. Cette situation reflète en partie des accords internes au sein des groupes bancaires nordiques et, notamment, la position de Nordea, qui a localisé en Finlande ses activités de produits dérivés (Bank of Finland, 2012 et 2013) (graphique 10, partie B). Dans les pays de l'OCDE, un taux de levier élevé est associé à un risque de défaut important (Blundell-Wignall et Roulet, 2013).

Graphique 10. **Le ratio de levier global est élevé**

2012



1. Les données pour la Finlande concernent les quatre grands groupes bancaires en 2009. Les données pour la Norvège se rapportent à 2011 et ne couvrent pas les succursales des banques étrangères. Les données pour l'Autriche, l'Irlande, l'Italie, la République tchèque et la Suède ne concernent que les fonds propres de base.

Source : FMI, *Indicateurs de solidité financière*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932991546>

Les règles de Bâle III en matière de liquidités et de fonds propres et les avancées vers une union bancaire européenne devront être complétées par des mesures au niveau national et régional. La BCE a lancé une vaste opération d'évaluation des grandes banques, qui comprendra un examen de la qualité des actifs, une évaluation des risques et un test de résistance. Cette évaluation sera fondée sur la Directive de l'UE sur les exigences de fonds propres qui permet d'exiger des établissements financiers d'importance systémique des fonds propres supplémentaires. D'autres pays nordiques prévoient d'imposer des normes de fonds propres plus strictes que les niveaux minimums de l'UE pour les établissements en question (Vauhkonen et Westman, 2013). Il faudrait procéder rapidement à cette évaluation et, au besoin, imposer des ratios minimaux de fonds propres plus élevés. La coordination entre les pays nordiques devrait être renforcée pour éviter un arbitrage réglementaire (International Monetary Fund, 2013). En plus du mécanisme unique de résolution proposé par le Conseil européen, des mécanismes de résolution pour

les établissements financiers d'importance systémique devraient aussi être mis en place en coopération entre les pays nordiques, en s'assurant que les créanciers supportent une partie des pertes. Les garanties implicites de l'État, qui encouragent une prise de risque excessive et mettent en danger les finances publiques, peuvent être réduites par des régimes de résolution crédibles (Schich et Kim, 2012).

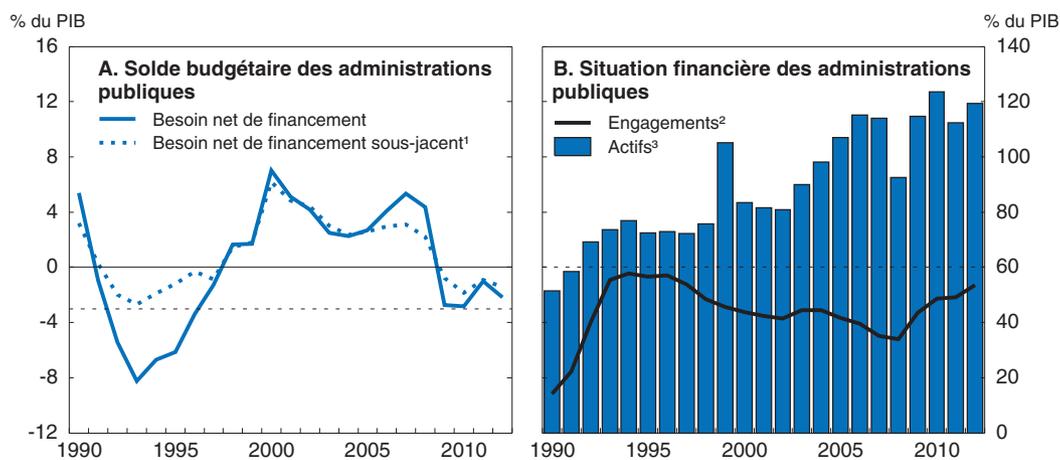
Recommandations relatives à la politique financière

- Les risques pesant sur la stabilité financière devraient être étroitement surveillés. Parmi les instruments macroprudentiels pourraient figurer le plafonnement des quotités de prêts hypothécaires et une augmentation des coefficients de pondération des risques appliqués aux crédits hypothécaires (conformément aux normes de fonds propres de l'UE), afin d'empêcher une évolution éventuellement non viable de la dette des ménages.
- Déterminer si des réserves de fonds propres supplémentaires pour les établissements financiers d'importance systémique sont justifiées à la lumière de l'examen de la qualité des actifs et des tests de résistance à venir. Continuer à coopérer avec les autres pays nordiques pour mettre en place des mécanismes de résolution pour les grands établissements transfrontaliers, en tenant compte des efforts déployés à l'échelle européenne pour renforcer le système financier.

Un assainissement est justifié à moyen terme

Grâce à une solide position budgétaire au début du ralentissement, la Finlande a pu éviter un assainissement budgétaire proconjoncturel dommageable (graphique 1, partie A). Cependant, la dette publique brute augmente et se rapproche de 60 % du PIB, le ralentissement prolongé de l'activité retardant le retour à des excédents budgétaires (graphique 11, partie B). Même si les actifs publics sont très importants par rapport aux engagements, dans une large mesure du fait du préfinancement des pensions, la hausse de la dette publique doit être stoppée.

Graphique 11. La position budgétaire se dégrade



1. En pourcentage du PIB potentiel.
2. Comprend les pensions préfinancées.
3. Définition de Maastricht.

Source : Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932991565>

D'après les estimations du ministère des Finances et de la Commission européenne, l'écart de viabilité des finances publiques – assainissement budgétaire permanent nécessaire pour couvrir les obligations futures – est respectivement de 4.7 et 6 % du PIB. L'estimation correspondante de l'OCDE est d'environ 7 % du PIB, dont 5 % attribuables à l'augmentation des dépenses en matière de santé et de retraites (OECD, 2013b). Le fait que l'estimation de l'OCDE soit supérieure s'explique par des coûts plus élevés pour les pensions et les soins de santé, qui tient à l'utilisation d'hypothèses différentes à propos d'un certain nombre de paramètres comme l'augmentation de la population ou de la productivité, ou la hausse des prix relatifs des services de soins de santé. Bien que les indicateurs de la viabilité budgétaire varient et soient entourés d'incertitudes, ils amènent tous à penser que l'assainissement budgétaire doit être poursuivi à moyen terme. La majeure partie de cet assainissement devrait découler de réformes structurelles. La viabilité des finances publiques devrait être suivie de près et l'orientation de la politique monétaire ajustée en conséquence, en prenant en compte la situation conjoncturelle et les enjeux à moyen et long terme.

Réformes structurelles destinées à stimuler la croissance et à assurer la viabilité budgétaire à long terme

Rétablir la croissance est essentiel pour accroître le niveau de vie et garantir la viabilité budgétaire à long terme. Les pouvoirs publics ont annoncé des réformes ambitieuses pour accroître la production potentielle et améliorer les finances publiques, bien que certaines mesures spécifiques doivent encore être définies (Government of Finland, 2013). Les grandes priorités portent sur la réforme des retraites et la réforme de l'organisation municipale, examinées en profondeur dans cette *Étude*. Les partenaires sociaux sont convenus de relever l'âge effectif de départ à la retraite de deux ans et les négociations sur les mesures destinées à réaliser cet objectif sont en cours, la mise en application devant intervenir en 2017. Un rapport complet évaluant les différentes options et leur incidence sur les finances publiques, l'emploi et la distribution du revenu, publié en novembre 2013, constitue une base solide pour les négociations (Finnish Centre for Pensions, 2013). La réforme de l'organisation municipale, qui doit être mise en œuvre d'ici à 2017, devrait permettre des gains d'efficacité. Les autorités visent à améliorer de 0.5 % par an la croissance de la productivité dans la fourniture de services publics. D'autres mesures sont destinées à réduire le chômage structurel et à stimuler la production potentielle. La réforme est très ambitieuse et il est possible que certains éléments fassent obstacle à sa mise en œuvre complète. On trouvera dans le tableau 2 les grandes lignes des réformes structurelles prévues et l'incidence qu'en attendent les pouvoirs publics à terme sur l'écart de viabilité des finances publiques. Inévitablement, des incertitudes pèsent aussi bien sur l'estimation de l'écart de viabilité que sur l'impact potentiel des réformes sur la croissance et les résultats budgétaires. Les différentes réformes se chevauchent dans une certaine mesure, et la concrétisation des gains attendus d'efficacité dans certains domaines pourrait dépendre du succès des réformes entreprises dans d'autres. Par exemple, la réforme de l'organisation municipale, l'assainissement des finances des communes et la réforme de la protection sociale et des soins de santé sont étroitement liés.

Les pouvoirs publics sont aussi convenus de hausses des impôts au niveau national et d'une intensification de la lutte contre la fraude fiscale. En revanche, le taux de l'impôt sur les sociétés sera ramené de 24.5 % à 20 % en 2014, suite à des réductions de même ampleur au Danemark et en Suède, bien que l'incidence de cette mesure soit en partie compensée

Tableau 2. **Incidence estimée des réformes structurelles sur l'écart de viabilité des finances publiques**

	Objectif	Impact sur l'écart de viabilité (point de pourcentage du PIB)
Assainissement des finances publiques	2 milliards EUR	-1.0
Économies grâce à la réduction des tâches et obligations des communes		
Hausses des impôts locaux et gains de productivité		
Amélioration de la croissance de la productivité dans la fourniture de services publics	+0.5 %/an	-1.4
Réforme de la protection sociale et des soins de santé		
Réforme des structures municipales		
Réforme des marchés publics		
Réforme de l'administration centrale et développement des services électroniques		
Prolongement de la vie professionnelle et augmentation de l'offre de main-d'œuvre	+ 2 ans	-1.4
Réforme des retraites		
Mesures du marché du travail visant à accroître le taux d'activité, en particulier des seniors, des jeunes, des personnes souffrant d'un handicap partiel, des chômeurs de longue durée et des immigrés		
Réduction du chômage structurel	-1 point de pourcentage	-0.3
Modifications de la législation du travail pour améliorer le fonctionnement du marché du travail		
Renforcement des incitations au travail (par le biais de modifications de la politique du logement en particulier)		
Renforcement de l'efficacité des services d'emploi		
Amélioration des compétences		
Augmentation du niveau de la production potentielle	+1.5 %	-0.6
Réduction des obstacles à la concurrence, rationalisation des réglementations des entreprises et promotion de l'investissement		
Amélioration du fonctionnement des marchés de produits et du logement		
Total		-4.7

Source : Gouvernement finlandais, décision sur la mise en œuvre du programme de politiques structurelles, 29 novembre 2013.

par l'élargissement de la base d'imposition et un relèvement de l'imposition des dividendes. Les mesures budgétaires à court terme contribueront à renforcer la position budgétaire, mais le problème de la viabilité à long terme tient essentiellement aux hausses prévues des dépenses liées au vieillissement et aux soins de santé, face auxquelles des réformes structurelles s'imposent, concernant notamment les retraites et l'efficacité du secteur public. L'élargissement, depuis 2011, des fonctions de suivi et d'évaluation de la politique budgétaire du Bureau national de l'audit, qui rend compte au parlement, renforcera le contrôle budgétaire.

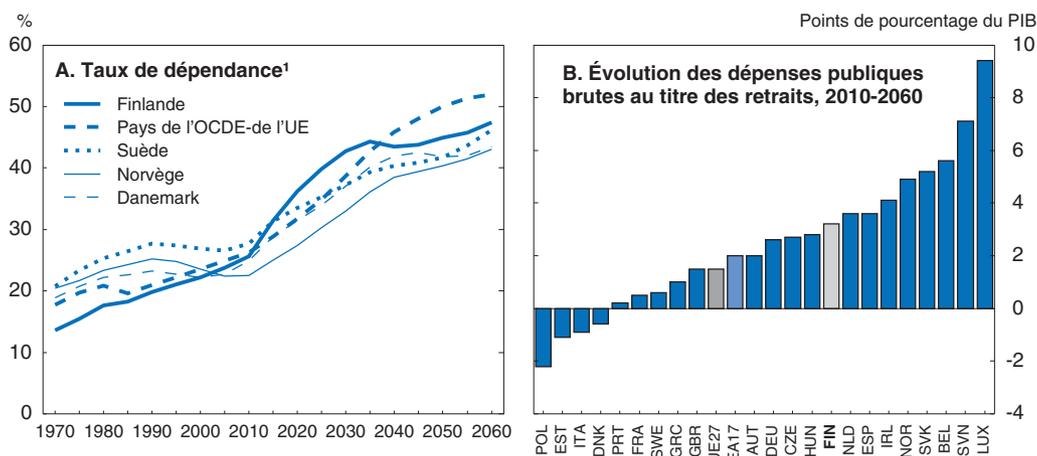
Recommandations relatives à la politique budgétaire et aux réformes structurelles

- Les coûts croissants du vieillissement de la population et l'augmentation de la dette publique imposent un assainissement à moyen terme, principalement par le biais de réformes structurelles.
- La viabilité des finances publiques devrait être suivie de près et l'orientation de la politique budgétaire ajustée en conséquence, en prenant en compte la situation conjoncturelle et les enjeux à moyen et long terme.

Les conséquences économiques du vieillissement démographique

La population vieillit plus rapidement en Finlande que dans la plupart des pays de l'OCDE. Le taux de dépendance des personnes âgées a augmenté régulièrement ces quatre dernières décennies et devrait s'accroître encore plus rapidement entre aujourd'hui et 2060. Au cours des deux prochaines décennies, cet accroissement devrait être plus rapide et plus précoce en Finlande que dans les autres pays nordiques (graphique 12, partie A). Ces tendances démographiques exerceront des pressions accrues sur les finances publiques ainsi que sur les ressources de main-d'œuvre. Mais le vieillissement ne doit pas être considéré uniquement comme une charge, car il peut aussi être à l'origine d'innovations et de nouveaux débouchés et activités. Étant donné qu'il s'agit d'un phénomène mondial, un avantage concurrentiel dans les biens et services très demandés par les seniors améliorerait le potentiel d'exportation. Les technologies de l'information et des communications, pour lesquelles la Finlande dispose d'une forte base de connaissances, peuvent contribuer à répondre à l'enjeu clé, à savoir aider les personnes âgées à rester aussi autonomes que possible, aussi longtemps que possible (OECD, 2012c).

Graphique 12. **Les taux de dépendance des personnes âgées et les dépenses au titre des retraites augmentent rapidement**



1. Population de 65 ans et plus par rapport à la population de 15 à 64 ans.

Source : Eurostat et Commission européenne, *The 2012 Ageing Report*.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932991584>

Le vieillissement de la population exercera des pressions sur les dépenses de retraite et de santé

Le régime de retraite finlandais comprend trois piliers. Le premier correspond à la retraite non contributive assortie de conditions de ressources et complétée depuis 2011 par la pension garantie pour réduire la pauvreté à la vieillesse. Le deuxième pilier est le système de retraite obligatoire lié aux revenus. Ce système est financé par les cotisations versées par les employeurs et les salariés et est fondé sur les polices d'assurance des différentes caisses de retraite. Le troisième pilier est constitué par les systèmes individuels d'assurance-vie et de retraite privée, mais il n'est pas très développé, car il n'est guère attrayant au regard de la large couverture, des taux de remplacement relativement élevés et de l'absence de plafonnement des cotisations et des prestations du régime obligatoire.

Le coût élevé de l'assurance retraite privée et les changements apportés aux politiques d'allègement fiscal pourraient aussi avoir nui au développement du troisième pilier.

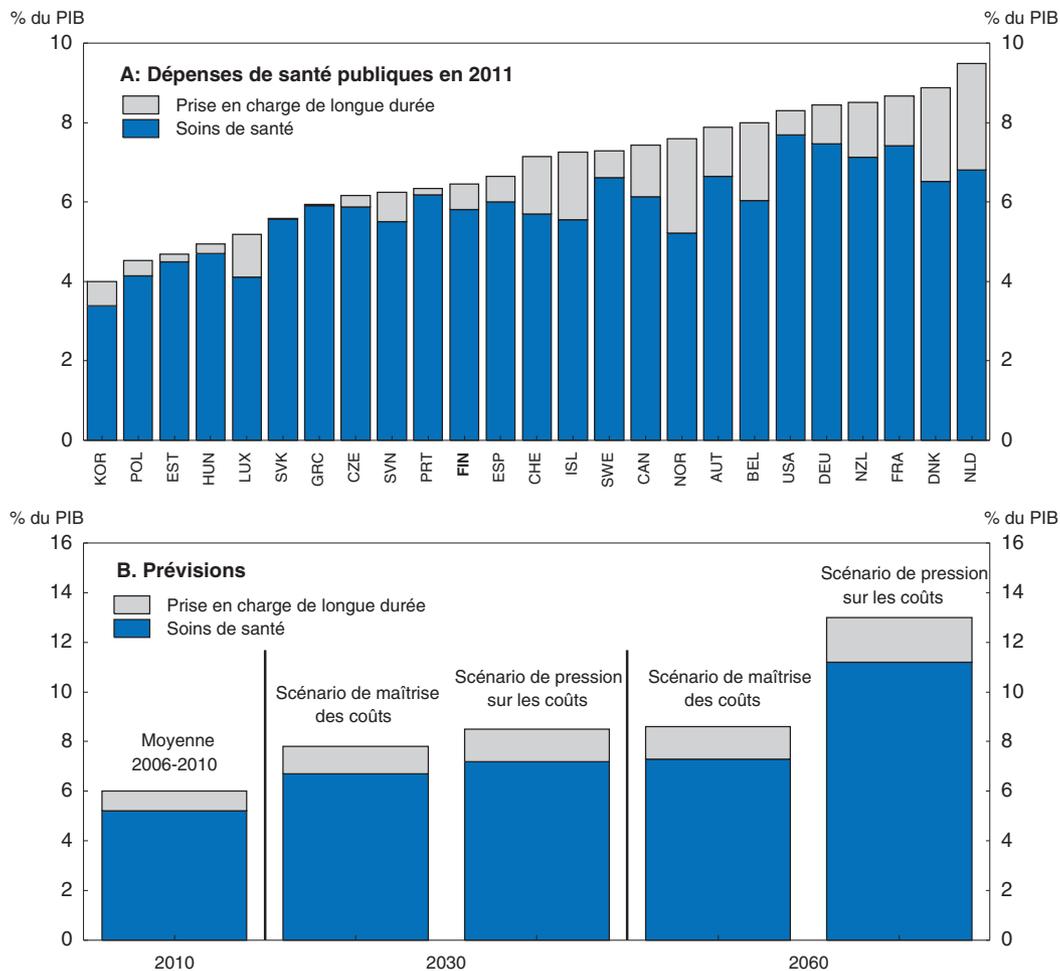
Le rapport entre les dépenses de retraite et le PIB a augmenté de 3.5 points de pourcentage environ entre 1980 et 2009 pour passer à plus de 9 % du PIB, sous l'effet d'une augmentation du taux de dépendance à la vieillesse et de la maturation du système de retraite lié aux revenus. À terme, le scénario de référence du Comité de politique économique de la Commission européenne (European Commission, 2012) prévoit une nouvelle augmentation de 3 points de pourcentage entre 2010 et 2060, avec un fort accroissement avant 2030 suivi d'une stabilité relative entre 2030 et 2060 (graphique 12, partie B). Le Centre finlandais des pensions prévoit une progression de deux points de pourcentage du PIB des dépenses publiques totales au titre des retraites d'ici à 2030, dont la moitié sera inversée d'ici à 2060. Ces estimations d'une diminution des dépenses au titre des retraites reposent essentiellement sur l'hypothèse d'une croissance plus forte de la population et d'une modération des hausses salariales.

Depuis la réforme des retraites de 2005, l'âge officiel de départ à la retraite varie entre 63 et 68 ans pour le système de retraite lié aux gains, avec la possibilité de différer la retraite après 68 ans. Néanmoins, la plupart des Finlandais font valoir leurs droits à pension à 63 ans. En outre, même si l'âge effectif moyen de départ à la retraite s'est accru de deux années au cours de la dernière décennie, il est bien inférieur à l'âge officiel pour les hommes comme pour les femmes.

Les dépenses publiques au titre de la santé et de la prise en charge de longue durée restent relativement modérées en pourcentage du PIB (graphique 13, partie A). Cependant, il est prévu qu'elles augmentent régulièrement au cours des cinquante prochaines années, même si des mesures plus rigoureuses que par le passé sont prises pour les maîtriser (graphique 13, partie B) (De la Maisonneuve et Oliveira Martins, 2013). L'accroissement du nombre de personnes dépendantes du fait de l'augmentation de la longévité impliquera des besoins croissants de soins de longue durée et contribuera à la hausse prévue des dépenses totales de santé publiques. Même si le système finlandais de soins de santé offre des traitements de bonne qualité à un coût relativement modéré, son efficacité pourrait être améliorée, notamment en réduisant la fragmentation et améliorant la coordination et en renforçant les incitations à un meilleur équilibre entre les soins primaires et les soins spécialisés. La réduction des différences régionales d'efficacité et de qualité des soins devrait aussi être une priorité (voir l'annexe et le chapitre spécial sur les soins de santé dans l'*Étude économique de la Finlande* publiée par l'OCDE en 2012). Les systèmes avancés de technologies de l'information et des communications (TIC), entre autres les dossiers électroniques couvrant toute la durée de vie de l'ensemble des patients finlandais, sont des instruments puissants d'amélioration de l'efficacité (Ministry of Social Affairs and Health, 2013).

Depuis les années 90, l'action engagée a permis d'orienter un nombre croissant de personnes âgées vers des résidences avec services (offrant des installations de soins spéciales et, souvent, une assistance 24 heures sur 24) au lieu de les prendre en charge dans des institutions, ce qui devrait générer des économies substantielles, tout en améliorant la qualité de vie des intéressés. Les efforts dans ce sens devraient se poursuivre. Le ministère des Affaires sociales et de la Santé estime qu'une baisse plus prononcée de la part des plus de 75 ans pris en charge dans des institutions réduirait les dépenses de santé des communes d'environ 300 millions EUR par an (0.15 % du PIB) d'ici 2017.

Graphique 13. Les dépenses au titre de la santé et de la prise en charge de longue durée devraient augmenter fortement¹



1. Dépenses hors investissement.

Source : OCDE, base de données sur le financement et les dépenses de santé, et De la Maisonneuve et Oliveira Martins (2013).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932991603>

Le vieillissement réduira aussi l'offre de main-d'œuvre et la croissance de la production potentielle

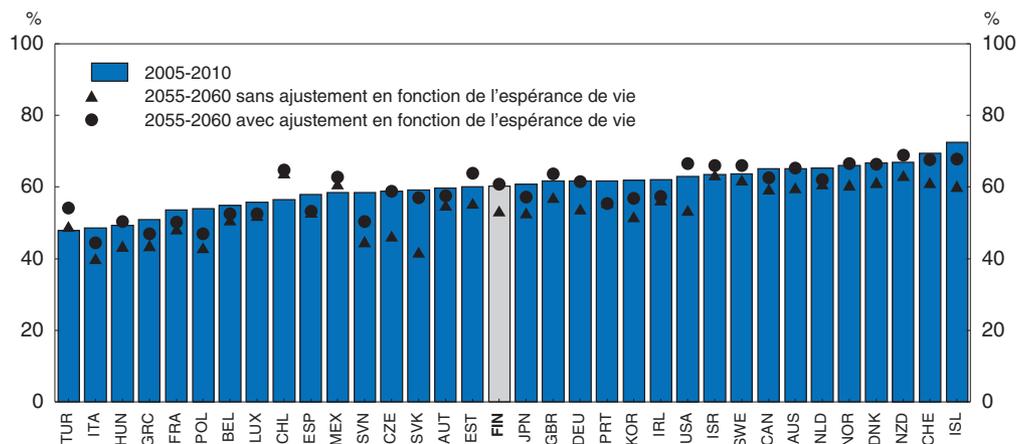
À mesure que la part des seniors, dont le taux d'activité est faible, s'accroît, le taux d'activité global tend à diminuer. C'est ce qui s'est passé depuis plusieurs années et c'est ce qui se passera durant les cinquante prochaines années si aucune réforme visant à accroître le taux d'activité n'est mise en œuvre (Johansson et al., 2013). Le taux d'activité des 55-64 ans s'est accru durant la dernière décennie et est en fait plus élevé pour les 55-59 ans que pour l'ensemble de la population d'âge actif. Néanmoins, le taux d'activité des 55-64 ans est encore plus faible en Finlande que dans les autres pays nordiques. La contraction de l'offre de main-d'œuvre se traduira par une diminution de la croissance potentielle, même si les gains de productivité sont appelés à compenser dans une certaine mesure cet effet.

Le niveau des pensions de retraite est lié à l'espérance de vie par le biais d'un coefficient qui limite l'impact de la progression de l'espérance de vie sur les dépenses de retraite. À mesure que l'espérance de vie s'accroît, ce coefficient réduit le montant de la

pension mensuelle, ce qui peut inciter les individus à travailler plus longtemps pour éviter une réduction de leurs prestations. Cependant, rien ne garantit cette prolongation de la vie professionnelle, car les intéressés peuvent préférer prendre leur retraite à l'âge minimum.

L'âge minimum d'ouverture des droits à la retraite étant relativement faible, il devrait être relevé progressivement. Ensuite, il pourrait être ajusté pour maintenir constant le rapport entre années de retraite et années de travail à mesure que l'espérance de vie s'allonge. Le taux d'activité pourrait ainsi sensiblement se redresser par rapport à un scénario sans ajustement (graphique 14). En outre, le relèvement de l'âge minimum des droits à la retraite pourrait forcer les individus à travailler plus longtemps et accumuler ainsi davantage de droits, ce qui limiterait le risque de voir les personnes âgées tomber dans la pauvreté relative.

Graphique 14. **L'ajustement de l'âge de la retraite en fonction de l'espérance de vie pourrait stabiliser le taux d'activité¹**



1. Taux d'activité des 15 ans et plus.

Source : Johansson et al. (2013).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932991622>

La pension de chômage a été abolie dans le cadre de la réforme de 2005. Néanmoins, les seniors peuvent encore bénéficier d'une extension de la période durant laquelle ils reçoivent l'indemnité de chômage. Un travailleur qui a 61 ans et a reçu une indemnité de chômage pour moins de 500 jours est habilité à la conserver jusqu'au début du versement de sa pension de retraite ou jusqu'à l'âge de 65 ans. Ce dispositif est beaucoup moins généreux que celui en place avant la réforme de 2005, mais cette « passerelle du chômage » est encore une incitation à la préretraite. Les retraites à temps partiel sont fortement subventionnées. S'il est souhaitable de laisser une certaine souplesse aux seniors en matière de temps de travail et de retarder ainsi la retraite à part entière, les importantes subventions versées pourraient aller à l'encontre du but recherché.

Le relèvement de deux ans de l'âge minimum de départ à la retraite conduirait à une augmentation de l'âge effectif de 8 à 10 mois d'ici à 2025, mais seulement si la passerelle du chômage et les retraites à temps partiel étaient abolies ; autrement, l'âge effectif de départ à la retraite n'augmenterait pas (Finnish Centre for Pensions, 2013). L'accès au dispositif de prestations d'invalidité est un autre moyen de prendre une retraite anticipée. Même si la part des nouveaux retraités bénéficiant d'une pension d'invalidité a diminué, la situation pourrait être encore améliorée, car plus de 20 % des personnes partant à la

retraite sont encore dans le régime d'invalidité. L'accès à ce régime devrait être déterminé par des raisons médicales seulement (Braconier, 2010).

La réduction des impôts implicites relativement élevés sur la poursuite du travail encouragerait les seniors à continuer de travailler. Si une année supplémentaire de travail conduit à une augmentation de la valeur actualisée du flux futur des prestations de retraite plus faible que les pensions auxquelles l'intéressé a renoncé et que les cotisations versées durant cette année, la poursuite du travail est soumise à un impôt marginal implicite (Duval, 2003). Cet impôt, par exemple, est de 60 % environ à l'âge de 65 ans (voir chapitre 1 de l'*Étude*).

Il ne saurait y avoir de rallongement de la vie professionnelle sans une réforme de certaines parties du marché du travail. De fait, les seniors sont confrontés à un large éventail de contre-incitations au travail et d'obstacles à l'emploi. Les employeurs sont souvent réticents à embaucher des seniors ou à les maintenir dans leur emploi. En outre, les seniors sont fréquemment découragés de poursuivre leur activité en raison des mauvaises conditions de travail (Eurofound, 2012). La Finlande a mis en place différents programmes pour aider les employeurs à gérer le « grisonnement » de leur population active, notamment des programmes de formation à la gestion des âges.

L'employabilité des travailleurs pourrait aussi être renforcée au moyen de la formation tout au long de la vie. Les compétences de la population adulte finlandaise en littératie, numéracie et résolution des problèmes sont parmi les plus élevées des 22 pays participant à l'Enquête de l'OCDE sur les compétences des adultes. Néanmoins, l'écart entre les groupes de jeunes et les groupes de seniors est important, ce qui reflète essentiellement la progression spectaculaire de l'éducation ces dernières décennies (OECD, 2013f). Les compétences des générations plus âgées semblent donc pouvoir être améliorées. Outre qu'elle aide les travailleurs à s'adapter aux nouvelles tâches et technologies, la formation peut faciliter le passage des travailleurs effectuant des tâches pénibles à des emplois moins exigeants après un certain âge. Par ailleurs, les conditions de travail (c'est-à-dire le temps de travail, le lieu de travail) devraient être adaptées aux travailleurs âgés.

Renforcer la participation des autres groupes au marché du travail

L'utilisation de la population active devrait aussi être améliorée dans les autres segments du marché du travail et les contre-incitations générales devraient être réduites. Le coin fiscal sur le travail devrait être diminué et l'efficacité de la structure d'imposition améliorée en diminuant les impôts sur le travail et en augmentant les impôts indirects (OECD, 2013g). Les politiques actives du marché du travail devraient être renforcées pour améliorer le taux d'activité des jeunes, des femmes en âge de procréer et des chômeurs de longue durée (OECD, 2012a). La durée de la vie professionnelle pourrait être allongée en raccourcissant la période de transition de l'école au travail (OECD, 2010a). Les mesures prises récemment pour raccourcir la période durant laquelle les étudiants peuvent bénéficier d'une aide financière (qui entrera en vigueur en septembre 2014) et faire face au chômage de longue durée des jeunes devraient contribuer à accroître le taux d'emploi des jeunes. La participation au marché du travail des femmes en âge de procréer devrait être améliorée, car son faible niveau pèse sur les perspectives de carrière et la rémunération. La proposition récente visant à répartir également le congé pour garde d'enfant entre les deux parents devrait permettre de réaliser cet objectif. Des politiques d'immigration plus accommodantes, en particulier à l'égard des jeunes qui ont étudié en Finlande, permettraient aussi de remédier aux goulets d'étranglement qui nuisent au marché du travail.

Recommandations relatives aux réformes des retraites, de la santé et du marché du travail

Principales recommandations

- Relever progressivement l'âge minimal de départ à la retraite et introduire un lien entre l'âge de la retraite et les prestations d'une part et l'espérance de vie d'autre part.
- Mettre fin aux retraites à temps partiel et à la période prolongée d'admissibilité à l'indemnisation du chômage pour les seniors. L'accès aux pensions d'invalidité ne devrait être fondé que sur des raisons médicales.
- Continuer à encourager la formation tout au long de la vie afin de favoriser la poursuite d'une activité à l'âge mûr.
- Renforcer les politiques actives du marché du travail afin d'améliorer le taux d'activité des jeunes, des femmes en âge de procréer et des chômeurs de longue durée.

Autres recommandations

- Réduire la fragmentation des services de santé et améliorer la coordination et les incitations pour assurer un meilleur équilibre entre les soins primaires et les soins spécialisés (pour plus de précisions, voir le chapitre spécial sur les soins de santé dans *l'Étude économique de la Finlande*, OCDE, 2012).
- Il faudrait continuer à lutter contre la discrimination fondée sur l'âge, notamment par le biais de campagnes d'information.

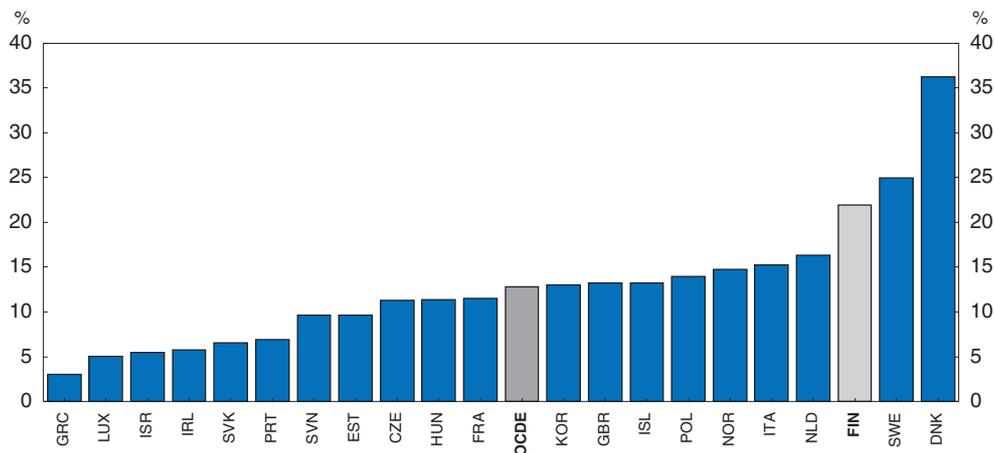
Renforcer l'efficacité du secteur public

Des réformes structurelles destinées à renforcer l'efficacité du secteur public sont indispensables pour assurer des services publics durables et de haute qualité face au vieillissement, au ralentissement de la croissance de la production et à la contraction des ressources en main-d'œuvre. Le programme de productivité a conduit à une réduction de l'emploi dans l'administration centrale, mais il faudra que ces coupes soient mieux reliées aux innovations dans l'organisation, la gestion et la réglementation (OECD, 2010b et 2010c). Une utilisation plus large des TIC offre des possibilités d'améliorer l'efficacité et l'efficacité des services publics. Les principaux objectifs à cet égard sont la réduction de la fragmentation des systèmes informatiques et une plus grande utilisation des TIC au niveau des communes (Government of Finland, 2013). Ces dernières représentant les deux tiers de la consommation publique, le renforcement de leur efficacité par le biais de fusions et d'autres mesures sera extrêmement important pour contenir les dépenses publiques.

Les communes sont de petite taille et ont de larges responsabilités

L'auto-administration est une valeur centrale, consacrée par la Constitution de la Finlande, et elle se traduit par un fort degré de décentralisation et une large part des dépenses des collectivités locales dans le PIB (graphique 15). Les communes ont d'importantes responsabilités, puisqu'elles assurent notamment la majeure partie des services d'éducation et de santé. En outre, leurs tâches ont été étendues au fil des années. Les autorités ont aujourd'hui mis en évidence un large éventail de tâches et obligations des collectivités locales qui pourraient être réduites, ce qui devrait permettre d'économiser environ 0,5 % du PIB (Government of Finland, 2013). Les communes finlandaises ont une population moyenne d'environ 17 000 habitants, ce qui est beaucoup par rapport aux

Graphique 15. **Les dépenses des collectivités locales sont élevées en pourcentage du PIB¹**



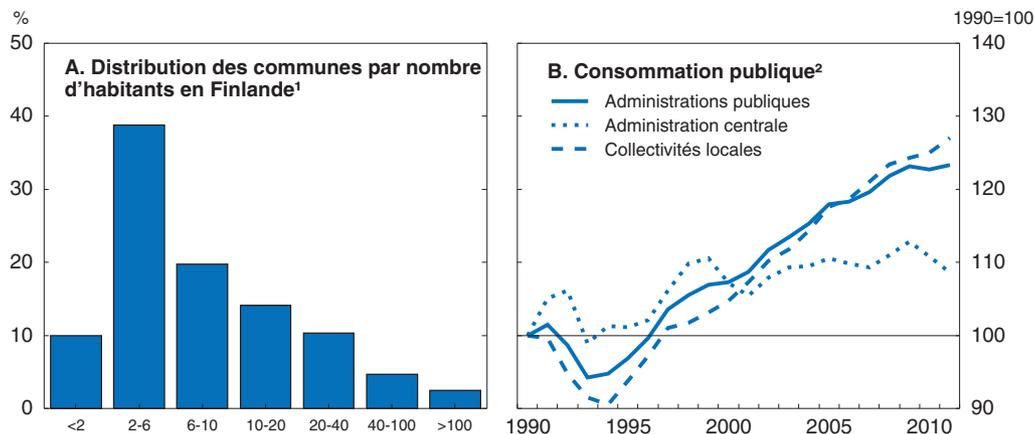
1. En 2011. Ne sont pris en compte que les pays unitaires. Les données pour l'OCDE concernent une moyenne non pondérée.

Source : Base de données de l'OCDE sur la décentralisation budgétaire.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932991641>

autres pays européens, encore que les communes danoises et suédoises, qui ont aussi d'importantes responsabilités, comptent respectivement en moyenne plus de 50 000 et 30 000 habitants. La moitié des communes finlandaises ont moins de 6 000 habitants et seulement 16 % d'entre elles ont plus de 20 000 habitants (graphique 16, partie A).

Graphique 16. **La maîtrise des dépenses est difficile en raison de la fragmentation**



1. En milliers.

2. En termes réels.

Source : Statistique Finlande et calculs de l'OCDE.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888932991660>

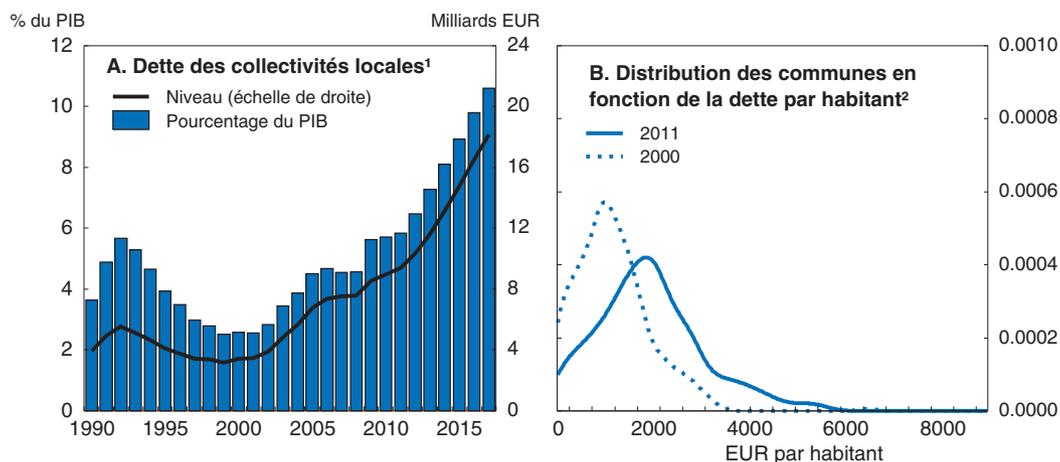
Si un grand nombre de fusions volontaires, appuyées par l'administration centrale, ont eu lieu depuis 1990, ramenant le nombre de communes de 460 à 320, la plupart des communes préfèrent coopérer pour fournir des services spécifiques sur une plus large échelle, plutôt que fusionner. Mais le renforcement de la coopération ne suffira peut-être pas à faire face aux enjeux associés au vieillissement de la population et à l'érosion des bases d'imposition (Moisio et al., 2010).

La consommation des collectivités locales dépasse celle de l'administration centrale depuis le début des années 2000 (graphique 16, partie B). Le vieillissement, la technologie et les anticipations de la population devraient continuer de faire pression sur les dépenses de santé et les dépenses sociales. Des gains d'efficacité sont donc nécessaires pour assurer la viabilité des finances municipales, tout en préservant la qualité des services publics. La fragmentation de l'offre de services publics génère des inefficacités-coûts, mais aussi des inégalités dans l'accès aux services, car les petites communes ont souvent du mal à assurer des services répondant aux normes nationales, notamment en raison de pénuries de personnel qualifié.

La dette des collectivités locales dérive à la hausse, avec d'importantes différences selon les communes

La dette des collectivités locales s'accroît régulièrement depuis le début de 2000, passant de 3 % du PIB à environ 7 % en 2013. D'après les prévisions du ministère des Finances, elle atteindra près de 11 % du PIB en 2017 (graphique 17, partie A). Bien que ce pourcentage soit encore peu important, à la fois par rapport à la dette de l'administration centrale et dans une perspective internationale, la progression de l'endettement appelle à la prudence. À mesure que la dette s'accroît, les communes sont de plus en plus vulnérables face à des hausses des taux d'intérêt, actuellement à des niveaux exceptionnellement faibles. En outre, l'incapacité de contrôler l'augmentation de la dette infranationale peut susciter des réactions négatives de la part des marchés des capitaux et augmenter les coûts d'emprunt, pour les communes comme pour l'administration centrale.

Graphique 17. **La dette municipale augmente et est inégalement distribuée**



1. Définition de Maastricht. Les données pour 2012 sont préliminaires et celles pour 2013 sont des prévisions. Les séries en niveaux sont ajustées en utilisant l'indice implicite des prix du PIB.

2. Densité de Kernel. Dette municipale corrigée par l'indice des prix à la consommation des administrations publiques. Source : Ministère des Finances, base de données de l'OCDE sur les finances infranationales (Direction de la gouvernance publique et du développement territorial) et calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932991679>

La dette varie largement suivant les communes, en raison de différences dans les besoins de la population, les conditions de fonctionnement et l'efficacité. La distribution de la dette municipale s'est élargie au cours de la dernière décennie, même avant la crise économique et financière mondiale (graphique 17, partie B). Certaines communes ont

enregistré de larges baisses des recettes récemment, notamment du fait de la diminution des bénéfices des entreprises et de la clôture de certaines installations, qui ont sapé les recettes fiscales. Les dépenses par habitant se sont accrues de manière inégale, surtout pour ce qui est des soins de santé et des services sociaux. Étant donné que certaines communes dépendent de plus en plus des transferts de l'administration centrale, la réduction prévue des subventions de plus de 10 % à l'horizon 2015 rendra d'autant plus nécessaire la maîtrise des dépenses ou la hausse des impôts.

Renforcement du cadre budgétaire

Les communes encaissent d'importantes recettes au titre de l'impôt sur les bénéfices des sociétés, lesquelles sont mal adaptées pour financer les budgets locaux en raison de leur instabilité. L'impôt sur les sociétés a représenté en moyenne 3 % environ des recettes municipales totales en 2008, mais environ 8 % des recettes fiscales locales, ce pourcentage dépassant 20 % dans certaines communes. En outre, des recettes fiscales élevées, qui peuvent n'être que temporaires, tendent à se traduire en augmentations permanentes des dépenses, ce qui menace la viabilité budgétaire. Les impôts fonciers seraient une meilleure source de financement, car ils génèrent des recettes plus stables et imposent peu de distorsion sur l'allocation des ressources. Or ils ne représentent que 1.1 % du PIB, contre une moyenne de 1.8 % pour la zone de l'OCDE.

La Finlande applique des règles budgétaires relativement peu contraignantes au niveau des collectivités locales. Le budget courant doit être équilibré sur une période de quatre années. À ce jour, il n'y a pas de plafonnement des dépenses, ni de limites aux emprunts des communes ou à leur niveau d'endettement. Mieux prendre en compte les dépenses d'équipement dans la comptabilité des communes améliorerait le contrôle du déficit et encouragerait une allocation efficace des ressources publiques. La présentation de rapports financiers par les communes suit des règles proches de celles de la comptabilité privée. Néanmoins, les efforts faits pour établir et diffuser des comptes des administrations locales compatibles avec ceux de l'administration centrale devraient se poursuivre (Fredriksen, 2013). Dans le contexte de la mise en œuvre du pacte budgétaire de l'UE, le gouvernement finlandais a élaboré un nouveau système de pilotage des finances des collectivités locales, qui sera mis en œuvre en 2015. Ce nouveau système a pour objectif de garantir que les responsabilités futures des communes pourront être couvertes par des financements adéquats. Si on leur assigne de nouvelles responsabilités, soit des responsabilités existantes devront leur être retirées, soit il faudra leur fournir des financements supplémentaires. Par ailleurs, un amendement à la loi sur les collectivités locales est en préparation. Selon l'une des propositions formulées dans ce cadre, à compter de 2015, les communes et les conseils municipaux conjoints auront quatre ans pour compenser un déficit quel qu'il soit, et ce délai ne pourra pas être repoussé.

La réforme de l'organisation municipale peut générer des gains d'efficacité

Le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre une réforme nationale d'ensemble de l'organisation municipale pour renforcer la productivité et l'efficacité de la fourniture des services publics. Les conseils municipaux ont pour obligation de présenter des rapports et des projets de fusions d'ici à juillet 2014, aux fins d'une mise en œuvre entre 2015 et 2017.

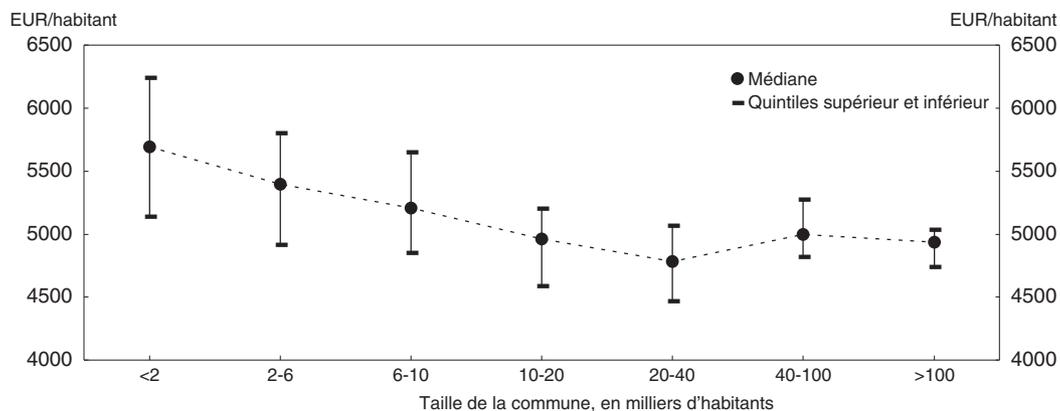
D'après certaines études internationales, il y aurait une relation en forme de U entre la taille des communes et le coût global des services publics par habitant. Les communes comptant moins de 20 000 à 25 000 habitants et celles comptant plus de 250 000 habitants

sont moins efficaces que celles situées entre ces deux bornes (McKinlay Douglas Limited, 2006 ; Holzer et al., 2009). En Finlande, les coûts semblent plus faibles pour les communes se situant dans la fourchette de 20 000 à 40 000 habitants (graphique 18). Bien que de nombreux facteurs puissent influencer sur les différences de coûts entre les communes – notamment l'âge et la structure socio-économiques de la population, la morbidité, les ressources financières et la qualité des services publics – il semble fortement justifié de fusionner les communes ayant une population de moins de 20 000 habitants, du moins en dehors des zones reculées où des dispositifs spéciaux pourraient être nécessaires. Les données internationales amènent à penser que la planification stratégique requise dans les zones métropolitaines de la taille de la région d'Helsinki pourrait être assurée plus facilement par le renforcement de la coopération que par des fusions (McKinlay Douglas Limited, 2006 ; OECD, 2003).

Les communes trop petites pour fournir des services efficaces peuvent acheter ceux-ci à des producteurs externes, publics ou privés. Les économies d'échelle concernent essentiellement les tâches spécialisées et à forte intensité de capital, qui peuvent être externalisées. La séparation des fonctions d'acheteur et de prestataire peut améliorer l'efficacité, renforcer le choix des utilisateurs et encourager l'innovation. Elle devrait être encouragée là où la population et la nature et la complexité des services permettent une véritable concurrence, alors que la possibilité de développer l'utilisation de coupons pour l'achat de services devrait être étudiée. La concurrence devrait être favorisée par des études comparatives plus poussées et par l'établissement de règles du jeu équitables entre le secteur privé et les prestataires publics, car ces derniers bénéficient souvent d'avantages en termes d'accès aux marchés, de traitement fiscal et de garanties implicites. Un pas essentiel dans cette direction a été franchi avec la loi sur la constitution en société, d'ici la fin de 2015, de toutes les activités menées sur des marchés concurrentiels.

Graphique 18. Les dépenses municipales sont les plus faibles pour les communes d'environ 20 000 habitants

Dépenses par habitant, suivant la taille des communes, 2011



Source : Questionnaire de l'OCDE (Direction de la gouvernance publique et du développement territorial) et calculs de l'OCDE.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932991698>

Pour que les fusions puissent se traduire par des gains d'efficacité, il faudra une réorganisation en profondeur des services publics. Un obstacle important à cette réorganisation est la protection des emplois publics pour cinq ans suite à une fusion. Il

importe de veiller à ne pas compromettre le soutien apporté par le public aux fusions ou la motivation des agents de la fonction publique. Néanmoins, des dispositifs plus flexibles que la stricte protection de l'emploi durant cinq ans pourraient sans doute être conçus, en tirant parti des larges filets de protection sociale de la Finlande et de ses politiques efficaces du marché du travail pour assurer une réallocation sans heurt de la main-d'œuvre.

En ce qui concerne la réforme future de la structure administrative des services sociaux et des soins de santé, un groupe de travail constitué par le ministère des Affaires sociales et de la Santé propose un minimum de 20 000 habitants pour qu'une commune puisse garder le contrôle des soins de santé primaires et de 50 000 habitants pour organiser les soins spécialisés. L'adaptation du champ des responsabilités des communes en fonction de leurs capacités financières et techniques pourrait être envisagée dans d'autres domaines.

L'État envisage aussi d'imposer des fusions dans les près de 10 grands centres urbains en-dehors de la région métropolitaine d'Helsinki si les communes ne présentent pas de plans de consolidation suffisamment ambitieux. Ces régions, où la densité démographique est relativement élevée, sont celles où la réduction de la fragmentation administrative présente le plus fort potentiel de gains d'efficacité. La mise en place de communes solides dans les principaux centres urbains contribuerait aussi à réaliser les objectifs de développement régional, comme le renforcement de la compétitivité et de la vitalité des régions et la promotion du bien-être et de la durabilité environnementale (Ministry of Employment and the Economy, 2012).

Recommandations relatives aux finances publiques locales et à la réforme municipale

Principales recommandations

- Continuer à promouvoir la fusion des communes ou réduire leurs responsabilités dans les domaines où des économies d'échelle et de portée peuvent être réalisées.
- Mettre en œuvre comme prévu le nouveau cadre budgétaire applicable aux communes. Mieux refléter les dépenses d'investissement dans la comptabilité des entreprises pour améliorer le contrôle des déficits et favoriser une affectation efficiente des ressources publiques.
- Modifier la structure des recettes fiscales locales de façon à augmenter la part des impôts fonciers et à diminuer celle de l'impôt sur les bénéfices des sociétés.

Autres recommandations

- Faciliter le choix des utilisateurs là où la base démographique et la nature et la complexité des services permettent une concurrence utile. Étudier les possibilités de développer l'utilisation de coupons pour l'achat de services. Établir des règles du jeu équitables entre prestataires publics et privés en réduisant les avantages des prestataires publics en termes d'accès aux marchés, d'allègements fiscaux et de garanties implicites.
- Des études comparatives des prestataires de services publics devraient orienter le choix des utilisateurs et encourager les meilleures pratiques.
- Continuer d'améliorer la couverture, l'actualité et la diffusion de comptes des collectivités locales compatibles avec les normes utilisées pour l'administration centrale.

Bibliographie

- André, C. and C. García (2012), "Housing Price and Investment Dynamics in Finland", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 962, OECD Publishing.
- Bank of Finland (2012), *Financial Stability Report 2/2012*, Vol. 86, May.
- Bank of Finland (2013), *Financial Stability Report 2/2013*, Vol. 87, June.
- Blundell-Wignall, A. and C. Roulet (2013), "Business Models of Banks, Leverage and the Distance-to-Default", *OECD Journal: Financial Market Trends*, Volume 2012/2, OECD Publishing.
- Braconier, H. (2010), "Coping with the Job Crisis and Preparing for Ageing: The Case of Finland", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 777, OECD Publishing.
- Finnish Centre for Pensions (2013), "Adjusting the Finnish Pension System to Increases in Life Expectancy: Report of the Pension Panel" (in Finnish).
- De la Maisonnette, C. and J. Oliveira Martins (2013), "A Projection Method for Public Health and Long-Term Care Expenditures", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1048, OECD Publishing.
- Dreblow, E., M. Duwe, T. Wawer, L. Donat, E. Zelljadt, A. Ayres, R. Brückmann and M. Tepp (2013), *Report for European Commission Directorate General for Climate Action (DG CLIMA)*, Ecologic Institute and Eclareon GmbH, Berlin.
- Duval, R. (2003), "The Retirement Effects of Old-Age Pension and Early Retirement Schemes in OECD Countries", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 370, OECD Publishing.
- Eisentraut, A. (2010), "Sustainable Production of Second-Generation Biofuels, Potential and Perspectives in Major Economies and Developing Countries", *Information Paper*, International Energy Agency, Paris.
- Eurofound (2012), *Fifth European Working Conditions Survey*, Publications Office of the European Union, Luxembourg.
- European Commission (2012), *The 2012 Ageing Report: Economic and Budgetary Projections for the EU-27 Member States, 2010-2060*, Brussels.
- FIN-FSA (2012), *Sample Survey of Housing Loans*, Financial Supervisory Authority, Helsinki.
- Fredriksen, K. (2013), "Fiscal Consolidation Across Government Levels – Part 2. Fiscal Rules for Sub-central Governments, Update of the Institutional Indicator", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1071, OECD Publishing.
- Government of Finland (2013), *Government Decision on Implementing the Structural Policy Programme*, 29 November.
- Helliwell, J., R. Layard and J. Sachs (eds.) (2013), *World Happiness Report 2013*, UN Sustainable Development Solutions Network, New York.
- Hyyrynen, M. (2013), "Environmentally Harmful Subsidies", *Reports of the Ministry of the Environment*, 13/2013, Ministry of the Environment, Helsinki (in Finnish).
- Holzer, M., J. Fry, E. Charbonneau, G. Van Ryzin, T. Wang and E. Burnash (2009), "Literature Review and Analysis Related to Optimal Municipal Size and Efficiency", *Local Unit Alignment, Reorganization, and Consolidation Commission*, New Jersey.
- International Monetary Fund (2013), *Selected Issues: Nordic Regional Report*, Washington DC.
- Johansson, Å., Y. Guillemette, F. Murtin, D. Turner, G. Nicoletti, C. De la Maisonnette, P. Bagnoli, G. Bousquet and F. Spinelli (2013), "Long-Term Growth Scenarios", *OECD Economics Department Working Papers*, No. 1000, OECD Publishing.
- Knowles, V., S. Henningsson, R. Youngman and A. Faulkner (2012), "Coming Clean: The Global Cleantech Innovation Index 2012", *Cleantech Group LLC and WWF*.
- McKinlay Douglas Limited (2006), "Local Government Structure and Efficiency", report prepared for Local Government New Zealand.
- Ministry of Employment and the Economy (2012), *Finland's national regional development targets for 2011-2015. An economically, socially and environmentally sustainable Finland*, Publications of the Ministry of Employment and the Economy, Regional development, 6/2012".
- Ministry of Finance (2013a), *Economic Survey*, Autumn 2013, Ministry of Finance publications 22c/2013, Helsinki.

- Ministry of Finance (2013b), *Sustainability of Public Finances and Structural Reforms, Economic policy strategy 2013*, mai (in Finnish)
- Ministry of Social Affairs and Health (2013), *Peer Review: eHealth Strategy and Action Plan of Finland in a European Context*, Reports and Memorandums of the Ministry of Social Affairs and Health 2013:11, Helsinki.
- Moisio, A., H.A. Loikkanen and L. Oulasvirta (2010), "Public Services at the Local Level – The Finnish Way", *VATT Policy Reports 2/2010*, Government Institute for Economic Research, Helsinki.
- National Audit Office (2011), "Support for Energy and Climate Technology", *National Audit Office Report 227/2011*.
- OECD (2003), *OECD Territorial Reviews, Helsinki, Finland*, OECD publishing, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264199620-en>.
- OECD (2006), *OECD Economic Surveys: Finland*, OECD Publishing, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-fin-2006-en.
- OECD (2010a), *OECD Economic Surveys: Finland*, OECD Publishing, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-fin-2010-en.
- OECD (2010b), *OECD Public Governance Reviews, Finland*, OECD Publishing, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264086081-en>.
- OECD (2010c), *Better Regulation in Europe: Finland 2010*, OECD Publishing, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264085626-en>.
- OECD (2012a), *OECD Economic Surveys: Finland*, OECD Publishing, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-fin-2012-en.
- OECD (2012b), "Linking Renewable Energy to Rural Development", *OECD Green Growth Studies*, OECD Publishing, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264180444-en>.
- OECD (2012c), *OECD Science, Technology and Industry Outlook 2012*, OECD Publishing, http://dx.doi.org/10.1787/sti_outlook-2012-en.
- OECD (2013a), *PISA 2012 Results: What Students Know and Can Do – Student Performance in Mathematics, Reading and Science (Volume I)*, PISA, OECD Publishing, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264201118-en>.
- OECD (2013b), *OECD Economic Outlook, Volume 2013/1, No. 93*, OECD Publishing, http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2013-1-en.
- OECD (2013c), *OECD Employment Outlook 2013*, OECD Publishing, http://dx.doi.org/10.1787/empl_outlook-2013-en.
- OECD (2013d), *OECD Economic Outlook, Volume 2013/2, No. 94*, OECD Publishing, http://dx.doi.org/10.1787/eco_outlook-v2013-2-en.
- OECD (2013e), *Interconnected Economies: Benefiting from Global Value Chains*, OECD Publishing, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264189560-en>.
- OECD (2013f), *OECD Skills Outlook 2013: First Results from the Survey of Adult Skills*, OECD Publishing, www.oecd-ilibrary.org/education/oecd-skills-outlook-2013_9789264204256-en.
- OECD (2013g), *Economic Policy Reforms 2013: Going for Growth*, OECD Publishing, <http://dx.doi.org/10.1787/growth-2012-en>.
- OECD (2014), *OECD Economic Surveys: Denmark*, OECD Publishing, http://dx.doi.org/10.1787/eco_surveys-dnk-2013-en.
- Schich, S. and B.H. Kim (2012), "Developments in the Value of Implicit Guarantees for Bank Debt: The Role of Resolution Regimes and Practices", *Financial Market Trends*, Vol. 2012/2, OECD Publishing.
- Schwab, K. (ed.) (2013), *The Global Competitiveness Report 2012-2013*, World Economic Forum, Geneva
- Sutherland, D., R. Price and I. Joumard (2005), "Sub-Central Government Fiscal Rules", *OECD Economic Studies*, No. 41, 2005/2.
- Vauhkonen, J. and H. Westman (2013), "Finland Must Be Prepared to Impose Systemic Capital Requirements on Banks", in: Bank of Finland, *Financial Stability Report 2/2013*, Vol. 87, June.



Extrait de :
OECD Economic Surveys: Finland 2014

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/eco_surveys-fin-2014-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2015), « Évaluation et recommandations », dans *OECD Economic Surveys: Finland 2014*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/eco_surveys-fin-2014-3-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.